

*Historique de la IV<sup>o</sup> Légion de Gendarmerie*  
*Source : Imprimerie Félix LAINE – Transcription intégrale – Pierre COGNY AOR66 - 2015*

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

GENDARMERIE NATIONALE  
2<sup>e</sup> Secteur- 4<sup>e</sup> Corps d'Armée

## **HISTORIQUE**

De la

# **IV<sup>o</sup> Légion de Gendarmerie**

CHARTRES  
IMPRIMERIE FELIX LAINE  
20, rue Rabuan-du-Coudray, 20

1921

# PREVOTES DE LA LEGION

## AUX ARMEES

DE 1914 A 1918

---

### ORDRE

---

*Avant que les officiers, chefs de brigade et gendarmes de la légion désignés pour faire partie des formations prévôtales quittent leurs postes pour rejoindre la prévôté à laquelle ils sont affectés, je tiens à leur adresser mes plus cordiaux souhaits de santé et de succès.*

N° 19  
Vers la frontière

*J'envie leur sort.*

*Qu'ils partent tranquilles !*

*A tous les degrés de la hiérarchie, leurs chefs auront pour leurs familles la plus entière et la plus vigilante sollicitude.*

*Ils n'ont donc qu'à regarder vers la frontière et à se dévouer sans inquiétude à la Patrie.*

*Vive la France !*

*Vive la République !*

*Au Mans, le 1<sup>er</sup> août 1914*

Le Colonel, chef de la 4<sup>e</sup> légion

Signé : **GROSSIN**

## FORMATIONS PREVOTALES MOBILISEES

Dès les premiers jours d'août 1914, la 4<sup>e</sup> légion constitue selon les prévisions du plan de mobilisation, 11 formations prévôtales absorbant un total de 21 officiers, 69 chefs de brigade et 357 gendarmes, sur un effectif réglementaire de 23 officiers et 840 chefs de brigade et gendarmes.

Elle reçoit, par contre, 9 officiers, 70 chefs de brigade, 242 gendarmes rappelés, réservistes ou territoriaux, et 11 gendarmes dégagés de toutes obligations militaires, comme engagés volontaires pour la durée de la guerre. Le décret du 16 juillet 1915 renforce ses cadres de 8 officiers de l'armée territoriale, magistrats promus sous-lieutenants.

Malgré cet appoint, la création des prévôtés nouvelles dues aux transformations successives des armées et l'organisation de l'Armée d'Orient qui prend à la 4<sup>e</sup> légion une moyenne permanente de 50 prévôtés, réduisent peu à peu les brigades à l'extrême. Le recrutement normal étant suspendu, le décret du 23 avril 1915 remédie partiellement à la crise d'effectifs par l'admission d'auxiliaires temporaires. Ce sera la seule source de renforcement jusqu'à l'application de l'Instruction ministérielle du 29 juillet 1917, admettant de nouveau des candidats à titre définitif. L'application du décret du 23 avril 1915 donne à la légion 394 gendarmes auxiliaires.

Le groupement des effectifs prévôtés de la 4<sup>e</sup> légion en un nombre de formations restreintes dure peu. Les créations et les suppressions, l'organisation des relèves et le renvoi à l'intérieur des hommes âgés, l'installation des prévôtés près les armées alliées, de même que les prélèvements de personnel sur les formations existantes (circ. Du G.Q.G. du 10 février 1918), en vue de rendre disponibles d'importantes réserves réparties en sections et destinées à maintenir l'ordre menacé par une campagne défaitiste, entraînent une dispersion qui ne permet de suivre les militaires de la légion que dans les opérations des unités prévôtés où ils furent le plus grand nombre.

### **IV<sup>e</sup> Corps d'Armée.**

Mobilisée au Mans, la prévôté du Q.G. du C.A. composée de 1 chef d'escadron, 1 capitaine, 10 chefs de brigade et 45 gendarmes de la 4<sup>e</sup> légion, débarque avec le Q.G. à Verdun, le 7 août 1914.

La 4<sup>e</sup> C.A. prend part aux opérations dans la région de Virton, Dun-sur-Meuse, bat en retraite sur Vienne-le-Château et embarque le 2 septembre à destination de la région parisienne.

Au cours de cette première période, la prévôté se trouve en butte aux difficultés créées par la situation incertaine de nos armées, car il lui appartient de faire dégager avant l'arrivée des colonnes en retraite, les routes déjà encombrées de longs convois d'habitants des campagnes fuyant devant l'invasion.

La bataille de la Marne trouve le 4<sup>e</sup> C.A. à l'armée Maunoury sur l'Ourcq, tandis que son Q.G. est à Nanteuil-le-Haudoin. La « course à la mer » l'entraîne jusque dans la région de Roye (Somme).

Dans ce revirement des opérations, la nature du service prévôtal change : le groupement et la conduite des prisonniers de guerre, la recherche des morts et des blessés, la chasse aux traînards derrière les unités en ligne appellent tous les efforts.

Puis vient la guerre de tranchées. Le 4<sup>e</sup> C.A. est immobilisé jusqu'en fin de décembre 1914. A Roye, à Andéchy, à Erches, en septembre et octobre, les gendarmes du Q.G. méritent leurs premières citations sous le bombardement.

**M. Lize** (Louis-Lazare-Eugène), chef d'escadron de la compagnie de la Sarthe, prévôt du 4<sup>e</sup> C.A. : A, depuis le début des hostilités, assuré son service avec un zèle, un dévouement et une compétence dignes de tous les éloges.

(Citation à l'ordre n°25 du 4<sup>e</sup> C.A. du 3 juin 1915)

**M. Prost** (Léopold), capitaine, de Mamers (Sarthe), adjoint au commandant du Q.G. du 4<sup>e</sup> C.A. : Au front depuis le début des opérations, s'est toujours acquitté de ses fonctions avec énergie et habileté, montrant dans les circonstances les plus difficiles un esprit avisé et un sang-froid à toute épreuve.

**Comte** (Léon), maréchal des logis à pied à Saint-Mars-la-Brière (Sarthe) : De service le 22 août 1914 à Virton, l'a strictement assuré pendant toute la matinée malgré un bombardement violent. Le 24 septembre 1914, étant cantonné à Tilloloy, est venu spontanément participer au service d'ordre à Roye, pendant le bombardement du 24 au 29 septembre.

**Chauchet** (Paul), brigadier à cheval à Savigné-l'Évêque (Sarthe) : A fait preuve de sang-froid et d'énergie, dans l'exécution de son service, le 4 octobre 1914, à Andéchy et le 19 octobre à Erches, pendant le bombardement de ce village.

**Moreau** (François), gendarme à cheval à Saint-Calais (Sarthe) : A fait preuve de sang-froid et d'énergie dans l'exécution de son service le 4 octobre 1914 à Andéchy, pendant le bombardement de ce village.

(Citations à l'ordre n°1 du Q.G. du 4<sup>e</sup> C.A. du 1<sup>er</sup> juin 1915).

Dès le début de 1915, le 4<sup>e</sup> C.A. est passé en Champagne. Il ne quittera cette région qu'en octobre 1916 pour une période de repos après laquelle il entre en secteur devant Saint-Mihiel. En fin juin de la même année, il réapparaît devant les monts-de-Champagne, où il attendra l'heure des batailles décisives en 1918.

La prévôté fait alors de longs séjours à Bouy, Dommartin-la-Planchette, Livry-sur-Vesle. Pendant les attaques des Monts-de-Champagne, en juin 1917 et juillet 1918, elle fournit sur les ponts de la Vesle, à Sept-Saulx, au carrefour de la Plaine, des postes chargés d'assurer la circulation sur les routes de ravitaillement fréquemment bombardées. C'est l'occasion pour de nombreux prévôts d'assurer leur dévouement et leur sang-froid, récompensés par les citations ci-dessous :

**Clenet** (Joseph-Henri), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à cheval à Chateaufort (Eure-et-Loir) ;

**Perrinet** (Joseph-Marie), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à cheval à Mayenne (Mayenne).

**Prault** (Emile-Denis), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à pied à Coulans (Sarthe).

**Jacqueneaux** (Jules-Alfred), gendarme à pied à La Fresnaye, (Sarthe) : Très bon serviteur. A assuré d'une façon parfaite la circulation de jour et de nuit dans une région fréquemment bombardée, notamment pendant les attaques des Monts-de-Champagne, les 28 juin 1917 et le 15 juillet 1918.

**Saillour** (Jean-François-Marie), gendarme à pied à Courtomer (Orne) : Très bon gendarme, brave et modeste, qui a toujours fait preuve d'un zèle et d'un dévouement remarquables, le 15 juillet 1918 devant les Monts-de-Champagne, a parfaitement assuré, sous un bombardement intense qui rendait sa tâche particulièrement difficile, l'escorte des prisonniers de guerre confiés à sa garde. (Citations à l'ordre n°20, du Q.G. du 4<sup>e</sup> C.A., du 24 février 1919.)

**Mexmain** (Emile-Louis-Michel), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à pied, à Domfront (Orne) : Très bon serviteur. Détaché comme chef de poste dans la zone avancée fréquemment bombardée, il a toujours assuré parfaitement son service, notamment le contrôle de la circulation pendant l'attaque des Monts-de-Champagne le 15 juillet 1918. (Citation à l'ordre n°23 du Q.G. du 4<sup>e</sup> C.A., du 16 mars 1919).

**Graciet** (Jean), gendarme à cheval, à Sévigné-l'Evêque (Sarthe).

**Henric** (Joseph), gendarme à cheval, à Brou (Eure-et-Loir) : Gendarme sérieux et dévoué, au front depuis le début de la campagne. A toujours rempli parfaitement ses devoirs, assurant son service souvent dans des conditions difficiles et malgré de fréquents bombardements, notamment pendant l'offensive de Champagne et l'avance sur la Meuse, de septembre à novembre 1918.

**Cauquelin** (Louis-Auguste), gendarme à cheval, à Ernée (Mayenne).

**Herve** (Edmond-Adrien), gendarme à cheval, à Gacé (Orne).

**Tessier** (Louis-Léon), gendarme à cheval, à Pré-en-Pail (Mayenne).

**Godot** (René-Pierre), gendarme à cheval, à Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe).

**Rouffineau** (Eugène-Louis), gendarme à pied, à La Chartre-sur-le-Loir (Sarthe).

**Xaronvalle** (Henri-Casimir), gendarme à pied, au Mans (Sarthe).

**Perrain** (Pierre), gendarme à pied à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir) : Très bon gendarme prévôtal. Au front depuis trois ans. A toujours fait preuve de beaucoup de zèle et de dévouement en assurant parfaitement son service dans une région souvent bombardée, notamment pendant l'offensive de Champagne, de septembre à novembre 1918.

**Barre** (Alfred-Arsène). Gendarme à pied, à Oisseau (Mayenne) : Ancien sergent, blessé au début de la guerre, de deux éclats d'obus, a combattu vaillamment dans l'infanterie jusqu'en novembre 1917, date de son admission dans la gendarmerie. Revenu au front comme gendarme a continué à bien servir et à donner entière satisfaction. (Citations à l'ordre n°27, du Q.G. du 4<sup>e</sup> C.A., du 8 avril 1919.)

Lorsqu'en octobre 1918, les Allemands sont contraints à la retraite, le 4<sup>e</sup> C.A. marche sur Neuflyze et Rethel, à travers une région sur laquelle les ruines laissées par les Allemands rendent particulièrement délicate la police des routes. Le jour de l'armistice, le Q.G. est à Charleville, d'où la prévôté partira fin avril 1919 pour rentrer à l'intérieur. Diminuée d'une partie de son personnel, dirigée sur Le Havre, elle est dissoute à Noailles le 10 juillet 1919.

## 7<sup>e</sup> Division d'Infanterie

La prévôté de la 7<sup>e</sup> D.I. est mobilisée au Mans le 4 août. Elle est composée d'un officier, 4 chefs de brigade et 18 gendarmes de la 4<sup>e</sup> légion. Le 7 août, la 7<sup>e</sup> division entre en campagne à Verdun et prend part aux opérations indiquées pour le 4<sup>e</sup> C.A. jusqu'en septembre 1916.

Au début de cette première période, le 30 août 1914, à Sommerance, dans les Ardennes, le brigadier Petit est tué.

Sa mémoire est honorée de la citation suivante :

**Petit** (Oscar-Jean-François), brigadier à cheval, à Nocé (Orne) : Au cours de la campagne dans la Meuse, a fait preuve, dans l'exercice de ses fonctions, de beaucoup de zèle et de dévouement. A été tué le 30 août 1914, en procédant à la reconnaissance d'un village où devaient s'installer les trains régimentaires. (Citation à l'ordre n° 53, du Q.G. de la 7<sup>e</sup> D.I., du 19 juillet 1915).

La médaille militaire a été conférée à titre posthume au brigadier Petit, par décret présidentiel du 24 mars 1920.

Au cours de vingt mois de séjour en Champagne, depuis le 29 décembre 1914 jusqu'en fin août 1916, la prévôté cantonne notamment à Mourmelon-le-Grand et à Valmy. Le 6 mai 1916, au poste de La Noue, près de Sainte-Menehould, le gendarme Blois se signale dans les circonstances relatées ci-dessous :

**Blois** (François), gendarme à pied à La Ferté-Fresnel (Orne) : Le 6 mai 1916, n'a pas hésité à quitter son abri, pendant un bombardement violent, pour porter secours à un cycliste d'artillerie qui venait d'être blessé à quelque distance de là. A montré les plus belles qualités de dévouement et de sang-froid en aidant, sous le feu, un brancardier à transporter le blessé dans un abri. (Citation à l'ordre n°184, de la 7<sup>e</sup> D.I. du 8 mai 1916).

A partir du mois de septembre 1916, la 7<sup>e</sup> D.I. quitte momentanément le 4<sup>e</sup> C.A. pour entrer en secteur à Verdun. Le 13 décembre, elle est relevée, passe en Lorraine (région de Baccarat) et revient à Verdun le 28 juin 1917. Cantonnée soit à Verdun même, soit aux abords, la prévôté assure la police de la circulation dans des conditions particulièrement difficiles à la « Patte d'oie », près du faubourg Pavé, et jusqu'au village de Bras au contact des lignes, sous un bombardement fréquent qui n'épargne pas les cantonnements.

En novembre 1917, la 7<sup>e</sup> D.I. est de retour en Champagne dans le secteur du Mont-Cornillet, où deux gendarmes sont intoxiqués par les gaz au poste de Thuisy.

Le 7 mai 1918, elle embarque pour les Flandres (secteur de Kemmel) ; la prévôté est à Abeele.

Lors des grandes offensives de juillet 1918, la 7<sup>e</sup> division est rappelée en Champagne. Elle reprend sa place au 4<sup>e</sup> C.A. dans le secteur des Monts-de-Champagne, marche en octobre sur Vouziers et se trouve, le 22 novembre, à Sedan, point terminus de ses opérations.

Le 14 avril, le Q.G. de la 7<sup>e</sup> D.I. rentre à Paris, et la prévôté séjourne à Boulogne-sur-Seine jusqu'à la date de sa dissolution : le 31 juillet 1919.

Les citations ci-dessous résument en trois noms les endroits où les prévôtés eurent les plus belles occasions de se signaler au danger : Verdun, Kemmel, Champagne.

**Charrac** (Zéphirin), gendarme à cheval, à Essai (Orne) : Très bon serviteur, sur le front depuis le 2 août 1914, maintenu sur sa demande aux armées. A été grièvement atteint par les gaz dans la journée du 21 mars 1918, en assurant un service de barrage dans une zone bombardée. (Citation à l'ordre n°81, du Q.G. de la 7<sup>e</sup> D.I., du 26 mars 1918.)

**Gozard** (Paul), gendarme à cheval, à Bellême (Orne) : A Verdun en septembre 1916 et en juin et août 1917, comme dans les Flandres en mai et juin 1918, a assuré avec calme et sang-froid, sous de violents bombardements, la circulation de jour et de nuit dans les secteurs particulièrement pénibles. Au front depuis le 5 août 1914.

**Thamie** (Pierre-Octave), gendarme à cheval, à Argentan (Orne) : A Verdun en septembre 1916 et en juin et août 1917, comme dans les Flandres en mai et juin 1918, a assuré avec calme et sang-froid, sous de violents bombardements la circulation de jour et de nuit dans des secteurs particulièrement pénibles. A été hospitalisé le 28 septembre 1918 pour fatigue générale et bronchite. (Citations à l'ordre n°307, de la 7<sup>e</sup> D.I. (Ordre du régiment) du 3 janvier 1919.)

**Rompillon** (Auguste-Armand-Jean), gendarme à cheval, à Ecouché (Orne) : A Verdun en septembre 1916 et en juin et août 1917, comme dans les Flandres en mai et juin 1918 a assuré avec calme et sang-froid, sous de violents bombardements, la circulation de jour, et de nuit dans des secteurs particulièrement pénibles ; a été intoxiqué par les gaz le 21 mars 1918, étant de service au poste de la gare de Thuisy, en Champagne. (Citation à l'ordre n°308, de la 7<sup>e</sup> D.I., du 3 janvier 1919).

**Auvert** (Georges-Gilbert), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à cheval, à Vibraye (Sarthe), commandant provisoirement la prévôté de la 7<sup>e</sup> D.I. : A rempli ses fonctions avec zèle et activité, pendant plus de deux ans de présence au front dans les régions les plus exposées, lorsque la 7<sup>e</sup> D.I. opérait sous Verdun, au Kemmel et en Champagne. (Citation à l'ordre n°5 du Q.G. de la 7<sup>e</sup> D.I., du 10 avril 1919).

**Breux** (Jean-Baptiste), C.B. de 4<sup>e</sup> classe à pied, à Mortagne (Orne).

**Le Gall** (Gildas), gendarme à pied à Andouillé (Mayenne).

**Mouilly** (Jochain-Auguste), gendarme à cheval, à Nocé (Orne).

**Argence** (Armand), gendarme à pied, à Bazoches-sur-Hoëne (Orne) : A Verdun comme dans les Flandres et en Champagne, a assuré son service avec calme et sang-froid malgré les plus violents bombardements. (Citations à l'ordre n°12, du Q.G. de la 7<sup>e</sup> D.I., du 11 juillet 1919).

### 8<sup>e</sup> Division d'Infanterie.

La prévôté attachée à la 8<sup>e</sup> D.I., est mobilisée par la 4<sup>e</sup> légion, au Mans, le 4 août ; elle est constituée au même effectif que la prévôté de la 7<sup>e</sup> D.I.

Jusqu'en 1916, elle passe successivement dans les différentes régions énumérées, où combat le 4<sup>e</sup> C.A. En Champagne, elle cantonne à Suippes, Valmy, etc.....

Au mois de septembre 1915, pendant l'attaque de Champagne, elle fournit, pour la police du champ de bataille, dans le secteur du bois Raquette, un poste important dont l'attitude, sous un bombardement fréquent vaut à 3 militaires de la Légion les belles citations ci-après :

**Cognard** (Albert-Léon), brigadier à cheval, à Gacé (Orne) : A assuré la police du champ de bataille dans des circonstances très périlleuses. A eu son cheval tué.

**Baratte** (Henri-François), gendarme à cheval, au Merlerault (Orne) : A montré, dans des circonstances difficiles, l'exemple d'une grande bravoure, notamment en faisant la police du champ de bataille, où il a eu ses effets criblés de menus éclats de projectiles. (Citations à l'ordre n°4 du Q.G. de la 8<sup>e</sup> D.I. du 1<sup>er</sup> novembre 1915.)

**Pegot** (Louis-François), maréchal des logis à Longny (Orne) : Chef de brigade parfait, a montré la plus grande bravoure en accomplissant sans repos son service dans une zone violemment bombardée, où il a eu son cheval tué. (Citation à l'ordre n°13, de la 8<sup>e</sup> D.I. du 1<sup>er</sup> décembre 1915.)

Le 11 juillet 1916, la 8<sup>e</sup> D.I. entre en secteur à Verdun. Pendant trois semaines, la prévôté assure la police de la circulation à la Patte d'Oie et au village de Bras, dans les mêmes conditions délicates que la 7<sup>e</sup> D.I.

Du 2 janvier au 8 février 1917, après de nouveaux mouvements, la 8<sup>e</sup> D.I. prend les tranchées de la Somme ; son Q.G. est à Caix.

Fin avril, même année, elle revient en Champagne et ne quittera plus la région que pour marcher de l'avant en octobre 1918.

Selon les secteurs, la prévôté est installée à Mourmelon-le-Grand, aux Petites Loges, à Villers-Marnery, etc... Dès le début de cette période, deux gendarmes sont cités pour leur bravoure.

**Favre** (Alexandre), gendarme à pied à Saint-Clair-de-Halouze (Orne) ;

**Thevenet** (Joseph), gendarme à pied à Passais (Orne) : Ont montré dans des conditions difficiles, l'exemple d'une grande bravoure, notamment à Verdun en juillet-août 1916 et le 30 avril 1917 où, sous un bombardement d'obus de gros calibre, ils se sont portés courageusement au secours des blessés. (Citations à l'ordre n°16, du Q.G. de la 18<sup>e</sup> D.I., du 19 juin 1917.)

De Villers-Marnery, pendant 3 mois (août-octobre 1917), la prévôté détache un poste à la gare de Thuisy. Ce point découvert est bien repéré de l'ennemi ; les bombardements se renouvellent sans cesse ; l'abri du poste est touché. Au milieu de ces dangers, le personnel garde une attitude exemplaire attestée par quatre citations :

**Raymonde** (François-Adolphe), brigadier à pied à Courtomer (Orne) : A montré, dans des circonstances difficiles, l'exemple d'une grande bravoure, notamment à Verdun, en juillet-

août 1916, où, sous des bombardements violents, il a porté secours à des blessés, et en septembre 1917 où il a été blessé par un obus allemand. A toujours demandé à faire partie des services organisés pour la police du champ de bataille, lors des attaques.

**Thevenet** (Joseph), gendarme à pied, à Passais (Orne) : Détaché comme chef de poste pendant trois mois à une gare fréquemment bombardée, a eu un de ses camarades blessé dans son poste par un obus de 77 ; a demandé à ne pas être relevé. A toujours fait preuve d'entrain, d'endurance et de courage dans toutes les circonstances, déjà cité à l'ordre du régiment.

**Clément** (Louis-Paul), gendarme à pied à Renazé (Mayenne).

**Le Cadre** (Jean), gendarme à pied, à Domfront (Orne) : A montré, dans des circonstances difficiles, l'exemple d'une grande bravoure, notamment à Verdun, en juillet-août 1916, où, sous des bombardements violents, il a porté secours à des blessés. A assuré pendant trois mois le service d'une gare fréquemment bombardée. A demandé à ne pas être relevé. (Citations à l'ordre du Q.G. de la 8<sup>e</sup> D.I., du 13 novembre 1917.)

Lorsque se produisit l'offensive de juillet 1918, la 8<sup>e</sup> D.I. tient le secteur de Chatillon, où la prévôté assure, dans une zone violemment battue, la police du champ de bataille. Le gendarme Le Cadre est tué au cours de ce service.

**Troufleau** (Marius-Charles), C.B. de 3<sup>e</sup> classe à cheval, a Sablé( Sarthe) : A commandé pendant quatre mois un poste de 14 gendarmes, à Courtemont (Marne), journellement bombardé ; à Verdun (juillet-août1916) a assuré pendant plusieurs jours, à la Patte d'Oie, carrefour routes Souville-Saint-Michel, sortie nord de Verdun, un service de police sous un bombardement violent ; à Tincourt, a commandé le poste de gendarmes, en juillet 1918, et assuré la police du champ de bataille lors de l'attaque allemande. (Citation à l'ordre n°23 du Q.G. de la 8<sup>e</sup> D.I., du 5 août 1918.)

**Le Cadre** (Jean-Mathurin), gendarme à pied, à Domfront (Orne) : Gendarme dévoué et consciencieux. Tué par obus dans l'accomplissement de son devoir, le 15 juillet 1918, en Champagne.

Croix de guerre avec étoile de bronze.

Médaille militaire conférée à titre posthume, par décret présidentiel du 24 mars1920.

**Touze** (Eugène-Pierre), gendarme à cheval à Beaumont-les-Autels (Eure-et-Loir) : Aux armées du 5 août 1914 (83<sup>e</sup> D.I.) et 8<sup>e</sup> D.I. du 14 novembre 1916, s'est toujours fait remarquer par son activité, son calme et son sang-froid. Modèle du devoir, a toujours accompli sa mission d'une façon complète, dans les moments calmes comme dans les moments périlleux et difficiles et assuré, en juillet 1918, la circulation sur les ponts de la Marne, à Reuil et Port-à-Buisson ; à Tincourt, le 15 juillet 1918, a assuré la police du champ de bataille et a eu son cheval tué sous lui. Au cours de l'avance de la D.I., en octobre et novembre 1918, a assuré avec un zèle complet la circulation et la police des convois sur les ponts du canal et de l'Aisne et dans les passages difficiles. (Citation à l'ordre n°25 du Q.G. de la 8<sup>e</sup> D.I., du 23 novembre 1918.)

**Gauduel** (Léopold-Auguste), gendarme à cheval, à Briouze (Orne) : A la D.I. du 15 mars 1916, a assuré à Courtemont (Marne), pendant quatre mois, la circulation sur une route fréquemment bombardée, à Verdun, en juillet 1916, a assuré d'une façon complète l'ordre et la police de la circulation à la Patte-d'Oie ; s'est fait remarquer en 1917, à Mourmelon-le-Grand, au cours d'un incendie allumé par le bombardement. En juillet 1918, a assuré avec zèle et sang-froid la circulation sur les ponts de la Marne et, à Tincourt, le 15 juillet 1918, la police du champ de bataille lors de l'offensive allemande. A continué à se dépenser sans compter dans l'exécution du service d'ordre et de circulation lors de l'avance de la D.I. en octobre et novembre 1918. (Citation à l'ordre n°25, du Q.G. de la 8<sup>e</sup> D.I., du 23 novembre 1918.)



**Genest** (François-Maurice), gendarme à cheval, à Longny (Orne) : Aux armées depuis trois ans, s'est toujours fait remarquer par son sang-froid et son dévouement dans l'exécution de son service, particulièrement à Verdun, à la Patte-d'Oie, en juillet 1916, à Courtémont (Marne), de mars à juin 1916, et en juillet 1918 sur les ponts de la Marne où il a son cheval blessé d'un éclat d'obus. (Citation à l'ordre n°104, du Q.G. de la 8<sup>e</sup> D.I., du 2 mars 1919.)

Des Monts-de-Champagne, la 8<sup>e</sup> D.I. poursuit les Allemands dans leur retraite, en direction de Charleville, où elle se trouve le 11 novembre. Le 18 avril 1919, son Q.G. stationne à Vervins.

La prévôté de la 8<sup>e</sup> D.I. est dissoute dans cette localité, le 15 août 1919.

### **3<sup>e</sup> Groupe de Divisions de réserve.**

#### **D. E. S. VIII<sup>e</sup> Armée.**

La prévôté du 3<sup>e</sup> groupe est constituée à Chartres, le 4 août 1914. Elle compte 1 chef d'escadron, 1 capitaine, 6 chefs de brigade et 34 gendarmes.

Du 11 août au 30 octobre, le groupe de divisions de réserve évolue dans la zone Verdun-Saint-Mihiel-Pierrefite. Le 6 novembre il est dissout. La prévôté passe de Bar-le-Duc à Dunkerque, où elle est rattachée à la D.E.S. VIII<sup>e</sup> armée ; elle forme un peu plus tard la prévôté du 36<sup>e</sup> C.A., constitué le 23 mai 1915 avec les éléments du détachement d'armée de Belgique dissous.

#### **36<sup>e</sup> C. A.**

Jusqu'en mars 1918, le C.A. opère sur le front belge. Durant de longs mois, son Q.G. est installé à Dunkerque, où déjà, depuis le mois de novembre 1914, la prévôté exécute un service journalier que les bombardements continuels par mer, par terre et par avion rendent pénible. Plusieurs gendarmes sont blessés ; un gendarme est l'objet d'une citation.

**Monchatre** (Henri-Alfred), gendarme à pied à Chartres (Eure-et-Loir) : Au cours du bombardement de Dunkerque, s'est porté spontanément vers un bâtiment dont l'explosion d'un obus avait provoqué l'incendie, et a contribué par son activité et son dévouement au sauvetage des personnes en danger.

S'était déjà distingué par sa courageuse initiative dans un bombardement antérieur, en organisant les premiers secours contre l'incendie à l'hôpital militaire. (Citation à l'ordre n°1 du gouvernement de la Place de Dunkerque, du 16 juillet 1915.)

Lors de la prise de Langemark, en août 1917, la prévôté, installée à Rousbrugge, assure, de nuit, un service de circulation difficile, mais elle est surtout mise à l'épreuve en avril 1918, dans la Somme, devant Moreuil, alors qu'elle cantonne à Ailly-sur-Noye, et en mai dans les Flandres, où le Q.G. du C.A. est à Steenvorde. Les citations suivantes en font foi :

**Vignerou** (Arsène-Léon-Alfred), gendarme à cheval, au Merlerault (Orne) : Etant de service pendant les durs combats du 2 avril 1918, sur l'Avre, à un carrefour de route violemment battu par l'artillerie ennemie, n'a cessé d'accomplir jusqu'au bout son service avec un grand sang-froid et notamment au moment de l'explosion d'un dépôt de projectiles à proximité immédiate de son poste. (Citation à l'ordre n°209, de la 163<sup>e</sup> D.I., du 12 avril 1918).

**Gosselin** (René-Albert-Augustin), gendarme à pied, à Champrond-en-Gâtine (Eure-et-Loir) : A fait preuve d'énergie, de sang-froid et de dévouement, en assurant, pendant un

violent bombardement, le service de circulation. A été blessé grièvement au cours de ce service. (Citation à l'ordre n°92 du 36<sup>e</sup> C.A., du 4 avril 1918.)

**Gadal** (Julien), gendarme à cheval, à Cloyes (Eure-et-Loir).

**Bouvier** (Alexis), gendarme à pied, à Dreux (Eure-et-Loir). Aux armées depuis le début des opérations, a assuré son service spécial dans des circonstances particulièrement difficiles et sous de violents bombardements, pendant les opérations de la Somme et des Monts-de-Flandre (avril-mai 1918)

**Delanoe** (Joseph-Jean-Marie), gendarme à pied, à Chartres (Eure-et-Loir) : Au front depuis le début des opérations ; a été initialement au feu dans un régiment de tirailleurs ; a, par la suite, assuré son service spécial dans des secteurs violemment bombardés (Somme et Monts-de-Flandre, avril-mai 1918). Blessé à son poste, le 22 juin 1915. (Citations à l'ordre n°41, du Q.G. du 36<sup>e</sup> C.A., du 29 novembre 1918).

Lorsque se déclenche l'offensive française, le 36<sup>e</sup> C.A. réapparaît dans la Somme. Il marche sur Saint-Quentin dont il s'empare, et, le 11 novembre, il est à Chimay. En janvier 1919, il stationne à Lille.

La prévôté est dissoute à Mattaincourt (Vosges), en fin avril 1919.

#### **84<sup>e</sup> Division d'Infanterie territoriale.**

La prévôté de la 84<sup>e</sup> D.I.T. formée au Mans, le 7 août 1914, à l'effectif de : 1 capitaine, 1 sous-lieutenant, 4 chefs de brigade et 14 gendarmes, est à Cambrai le 11 août.

Après la retraite de Belgique, la 84<sup>e</sup> D.I.T. séjourne en Artois jusqu'à la date de sa dissolution, le 7 juillet 1915 ; sa prévôté passe à la 130<sup>e</sup> D.I., de nouvelles formations.

#### **130<sup>e</sup> Division d'Infanterie.**

Cette division tient d'abord le secteur au nord d'Arras. Son Q.G. séjourne successivement à Acq, Berles, Fresnicourt.

Le 3 mars 1916, elle embarque pour la Lorraine et prend part, à trois reprises différentes, aux opérations de Verdun (juin, octobre, novembre et décembre 1916). La prévôté, installée à Belleray, Dugny, Rattencourt, assure la police aux nœuds de circulation les plus dangereux, dont les noms reviennent constamment dans les annales de Verdun : Faubourg-Pavé, La Fourche, Fleury, etc. Cinq citations édifiantes mettent en valeur l'effort accompli.

**Blaineau** (Auguste-Ludovic), brigadier à cheval, à Laval (Mayenne) : Désigné comme chef de poste à La Fourche, point particulièrement dangereux, y est resté pendant 14 jours, sous un bombardement continu et intense, et a fait preuve d'admirables qualités de sang-froid et d'énergie en assurant son service d'une manière impeccable. Chef de brigade expérimenté, d'une activité inlassable.

**Derbin** (Marie-Camille), gendarme à cheval, à la Flèche (Sarthe) : Jeune gendarme plein d'ardeur, d'une bravoure éprouvée. Détaché au poste de La Fourche, a fait preuve du plus grand dévouement. A moitié asphyxié par les gaz, a voulu rester à son poste et a continué d'assurer son service pendant quatre heures. A dû être évacué à bout de force.

**Nicolai** (Jean-Sylvestre-Charles), gendarme à cheval, à Meslay (Mayenne) : Gendarme à cheval aux armées depuis la mobilisation. A fait preuve de dévouement en maintes circonstances, notamment pendant la retraite de Belgique. Volontaire pour le poste de Fleury a conservé sous un bombardement intense le calme et le sang-froid nécessaires à l'exécution

ponctuelle de sa mission. A dû être relevé à moitié asphyxié par les gaz. (Citations à l'ordre de la brigade n°7908 de la 130<sup>e</sup> D.I. du 15 juillet 1916.)

**Guillotot** (Gustave-François-Joseph), gendarme à cheval, à Ernée (Mayenne) : Gendarme dévoué et actif, volontaire pour le poste de Fleury ; s'y est maintenu à ce poste dangereux pendant 14 jours, où il a fait preuve d'énergie et de sang-froid, et a rempli consciencieusement sa mission, dans des circonstances des plus difficiles, au moment de l'attaque allemande.

**Baly** (Jean-Ernest), gendarme à cheval à Evron (Mayenne) : A fait preuve de dévouement en maintes circonstances, pendant la retraite de Belgique. Volontaire pour le poste de Fleury, a conservé, sous un bombardement intense, le calme et le sang-froid nécessaires à l'exécution ponctuelle de son service. (Citations à l'ordre du Q.G. n°7947 de la 130<sup>e</sup> D.I. du 16 juillet 1916.)

Du 23 janvier au 25 juin 1917, la 130<sup>e</sup> D.I. est en secteur au nord de Toul ; son Q.G. à Menil-la-Tour.

Elle combat au Chemin des Dames en août. C'est lors de sa relève que la citation suivante est accordée :

**Chauvin** (Jules-Gustave), gendarme à pied, à Saint-Mars-la-Brière (Sarthe) : Gendarme énergique et dévoué, assurant son service en des points soumis à des bombardements des plus violents ; a donné l'exemple du calme et du sang-froid et a toujours rempli avec entrain les missions périlleuses qui lui ont été confiées. (Citation à l'ordre n°56 du Q.G., de la 130<sup>e</sup> D.I., du 3 octobre 1917.)

A la fin de la période ci-dessus, la 130<sup>e</sup> D.I. est définitivement retirée du front et dissoute ainsi que ses services à Salency (Oise), le 11 novembre 1917.

# **AUTRES PREVOTES MOBILISEES PAR LA IV<sup>e</sup> LEGION**

## **AU DEBUT DE LA CAMPAGNE**

### **83<sup>e</sup> Division d'Infanterie territoriale.**

Prévôté à l'effectif de 2 officiers, 4 chefs de brigade et 14 gendarmes, formée le 4 août à Chartres.

Cette division est maintenue à Paris (Ecole Militaire) pendant la plus grande partie de la campagne.

Sa prévôté est dissoute le 12 août 1919.

### **Commandement d'Etapes de la IV<sup>e</sup> Armée.**

Personnel prévôtal composé de 3 officiers, 8 chefs de brigade et 32 gendarmes, mobilisé à Châlons le 19 août.

Dès la stabilisation du front, et jusqu'en 1917, cette force publique a ses principaux groupes à Châlons-sur-Marne et à Troyes. Le 1<sup>er</sup> avril 1917 elle passe à la direction des Etapes du G.A.C., devient section de transfèrement et prend le n°112.

A partir de février 1918, elle rentre à l'intérieur pour assurer le maintien de l'ordre à Bourges, où elle est dissoute le 21 janvier 1919.

### **D. E. S. VI<sup>e</sup> Armée.**

Force publique n°4, comprenant 1 officier, 4 chefs de brigade et 20 gendarmes, mobilisés le 17 septembre 1914, fonctionne à Crépy-en-Valois. Dissoute le 30 juin 1916.

### **54<sup>e</sup> Division de réserve.**

Prévôté mobilisée au Mans le 8 août à l'effectif de 2 officiers, chefs de brigade et 22 gendarmes.

La 54<sup>e</sup> division séjournera dans la région de Verdun. Elle est dissoute dès le 5 septembre 1914 et sa prévôté rattachée à la D.E.S. III<sup>e</sup> armée est maintenue dans la Meuse jusqu'à sa dissolution le 25 février 1915.

### **Armée de Chalons.**

Prévôté de l'armée, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> groupes : 5 officiers, 21 chefs de brigade, 137 gendarmes, mobilisée à Chalons le 2 août 1914, dissoute le même mois.

## FORMATIONS PREVOTALES

constituées au cours de la Campagne et administrées par la IV<sup>e</sup> Légion.

Les transformations successives des armées en campagne provoquent parmi les prévôts de création nouvelle un mélange des légions d'origine qui rend très variable l'intérêt que peut présenter leur destinée au regard d'une légion déterminée.

La 4<sup>e</sup> légion se trouve administrer des unités dont une partie seulement, parfois très faible, du personnel lui appartient. Certaines même, n'auront pas lieu d'être mentionnées ici.

### 47<sup>e</sup> Division d'Infanterie.

La 47<sup>e</sup> D.I. est formée le 19 janvier 1915. Sa prévôté comprend 8 militaires de la 4<sup>e</sup> légion.

Des Vosges où elle est maintenue jusqu'au 26 juin 1916, elle passe successivement dans la Somme, dans les Vosges à nouveau, dans l'Aisne (secteur de Craonne), en Champagne, puis elle embarque le 2 novembre 1917 pour l'Italie, où elle prend part aux opérations offensives de l'armée française d'Italie. Le 11 avril 1918, elle rentre en France et reparaît sur les fronts de la Somme, où, après différents mouvements, elle prend l'offensive, fin de septembre, en direction de Saint-Quentin. Elle entre dans cette ville le 18 octobre. Lors de l'armistice, elle est à Guise. En 1919 elle fait partie des troupes d'occupation et séjourne à Neustadt, Mayence, Landau, Trèves.

Elle est par la suite maintenue sur le Rhin.

Sur tous les fronts, la 47<sup>e</sup> D.I. prit part à de nombreuses opérations au cours desquelles une importante faction de la prévôté assura la police du champ de bataille à proximité des lignes. Le personnel de la 4<sup>e</sup> légion sut s'y distinguer et mériter les citations ci-après :

**Decker** (Victor-Chrétien), brigadier à cheval, à Oisseau-le-Petit, (Sarthe) ;

**Pietin** (Paul-Joseph), gendarme à cheval, à Cossé-le-Vivien (Mayenne) :

Chargés de la surveillance de la circulation sur les routes particulièrement exposées au bombardement, se sont acquittés de leur mission avec beaucoup de zèle et de mépris du danger. (Citations à l'ordre n°8 du Q.G. de la 47<sup>e</sup> D.I. du 7 septembre 1916.)

**Benaitreau** (Célestin-Joseph), gendarme à cheval, à Bierné (Mayenne) : Chargé du service d'ordre en un point fréquemment bombardé, a fait preuve de dévouement et d'abnégation en assurant son service en toutes circonstances, évitant des pertes certaines en hommes et en animaux. (Affaire du 30 décembre 1917, Mont Tomba.) (Citation à l'ordre n°15 du Q.G. de la 47<sup>e</sup> D.I. du 6 février 1918).

**Forest** (Léon), gendarme à cheval à Loiron (Mayenne) : Gendarme qui, en toutes circonstances, a fait preuve de qualités d'énergie et de sang-froid dans les secteurs bombardés ; dans la Somme de juillet et septembre 1916, dans l'Aisne en juin-juillet 1917 et au Mont Tomba, en décembre 1917. (Citation à l'ordre n°18, du Q.G. de la 47<sup>e</sup> D.I. du 6 mars 1918.)

**Caprili** (Toussaint), gendarme à cheval, à Vaiges (Mayenne). S'est distingué à plusieurs reprises au cours des opérations notamment en occupant, le 14 juillet, un poste exposé à de fréquents bombardements. (Citation à l'ordre n°18 du Q.G. de la 47<sup>e</sup> D.I., du 10 août 1918.)

**Le Barillec** (Jean- Marie), gendarme à cheval, à Voves (Eure-et-Loir) : Au cours de la nuit du 17 au 18 juillet 1918, placé au carrefour de B..... afin d'assurer le passage de chars d'assaut et des batteries d'artillerie lourde, est resté debout à son poste sous un violent bombardement et s'est acquitté de la mission qui lui avait été confiée avec un sang-froid et un dévouement absolus. (Citation à l'ordre n°19 du Q.G. de la 47<sup>e</sup> D.I., du 26 septembre 1918.)

## 163<sup>e</sup> Division d'Infanterie.

La 163<sup>e</sup> D.I. est constituée en novembre 1916. Sa prévôté, formée le 24 de ce mois, comprend 9 militaires de la 4<sup>e</sup> Légion.

Après avoir combattu dans la Meuse, (Secteur des Eparges), de février à mai 1917, en Champagne (secteur du mont Cornillet), du 20 juillet au 5 août 1917, elle occupe, à Verdun le secteur de Bezonvaux, du 19 septembre au 5 octobre 1917.

La prévôté est particulièrement éprouvée dans cette zone constamment battue par l'artillerie ennemie. Des gendarmes affectés à un service de champ de bataille sont intoxiqués par les gaz, mais un sentiment élevé de leur devoir les maintient à leur poste.

**Richard** (Louis-François), gendarme à cheval, à Conlie (Sarthe).

**Vincelot** (Clodomir), gendarme à cheval, à Château-du-Loir (Sarthe) : A assuré avec zèle et dévouement de jour et de nuit et sous des bombardements intenses, lservice du champ de bataille et de la circulation des ravitaillements. Bien que fortement intoxiqué par les gaz, a tenu à rester à son poste, voulant attendre la relève.

**Reynet** (Jean), gendarme à cheval, à Beaumont-sur-Sarthe (Sarthe).

**Doussin** (Guillaume-Jean-Marie), gendarme à pied, à Exmes (Orne) : A assuré avec zèle et dévouement, de jour et de nuit, et sous les bombardements intenses, le service du champ de bataille et de la circulation des ravitaillements. Bien que fortement intoxiqué par les gaz, a tenu à rester à son poste pour assurer son service jusqu'à la limite de ses forces. A dû être évacué. (Citation à l'ordre du Q.G. de la 163<sup>e</sup> D.I. du 10 novembre 1917.)

En novembre 1917, la 163<sup>e</sup> D.I. passe en Champagne, puis elle entre en ligne, en avril 1918, dans le secteur de Moreuil (Somme), où la prévôté connaît encore des heures difficiles, qui se renouvellent en Champagne de mai à juillet 1918, dans le secteur des Monts (Poste de Thuisy).

Au cours de l'offensive française, la 163<sup>e</sup> D.I. marche vers les Ardennes ? Le 11 novembre, elle est à Flize.

Le 20 janvier, sa prévôté est dissoute à Crépy-en-Valois.

## 184<sup>e</sup> Section.

La 184<sup>e</sup> section est formée à Châlons-sur-Marne, le 27 février 1918, à l'effectif de : 1 chef de brigade de 2<sup>e</sup> classe, commandant la section, 3 chefs de brigade et 27 gendarmes, dont 13 militaires de la 4<sup>e</sup> légion.

Le 20 mars, elle est désignée pour aller assurer à Reims la police de la circulation et la répression du pillage. C'est l'époque où la malheureuse cité va traverser l'une des plus redoutables phases de son long martyre.

Le 25 mars, au cours d'un bombardement particulièrement violent un obus atteint le cantonnement de la section : 5 gendarmes sont blessés, ainsi que le commandant de la section dont la belle attitude est mise à l'ordre.

**Guibet** (Ernest-Hippolyte-Désiré), maréchal des logis chef à cheval à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), commandant la 184<sup>e</sup> section de gendarmerie : Sous-officier de premier ordre, au front depuis le 31 août 1917 commandant provisoirement une section de gendarmerie, a fait preuve le 25 mars 1918, de calme et de sang-froid pendant un violent bombardement, ayant eu 5 gendarmes blessés à côté de lui dont un mortellement. Légèrement blessé lui-même a organisé les secours et a tenu à conserver son commandement. (Citation à l'ordre n°233 de la 134<sup>e</sup> D.I. du 28 mars 1918.)

**Lagiscarde** (Charles-Clément), gendarme à pied, à Sainte-Gauburge (Orne) : Très bon gendarme, au front depuis le 16 mai 1916. S'est toujours distingué par son zèle et son dévouement ; blessé le 25 mars 1918, alors qu'il se disposait à se rendre à son poste sous un violent bombardement. (Citation à l'ordre n°11, du Q.G. de la 134<sup>e</sup> D.I. du 28 mars 1918.)

Le 12 avril, un incendie provoqué par un bombardement, menace les immeubles contigus à un dépôt de munitions. Sous les obus le personnel de la section intervient à temps pour circonscrire le sinistre.

Puis ce sont les incidents journaliers d'une place en pleine bataille. Après l'attaque du 27 mai, qui ramène les Allemands sur la Marne, la ville est menacée gravement ; elle est attaquée le 18 juin ; un « déluge » d'obus toxiques et de shrapnels s'abat sur elle. Tout en assurant leur service normal, les gendarmes vont au secours des victimes. Plusieurs sont blessés ou intoxiqués.

Du 20 mars au 7 septembre, en cinq mois et demi, la 184<sup>e</sup> section perd ainsi les deux tiers de son effectif. Pendant le même temps, elle mérite 30 citations individuelles dont 22 comportent l'attribution de la croix de guerre. Tel est le glorieux bilan dont une grande part honore la 4<sup>e</sup> légion.

**Barreau** (Louis-Ernest), gendarme à pied, à Passais (Orne) : Au front du 5 avril 1916. En service dans une place située en pleine bataille et soumise à de violents bombardements, a fait toujours preuve de courage et de sang-froid, en particulier le 18 juin, lors de l'attaque de la ville par les Allemands. A continué à assurer son service de protection des immeubles contre le pillage, malgré un déluge de shrapnels et d'obus toxiques. A été légèrement intoxiqué. (Citation à l'ordre n°12, de la prévôté du G.A.R., du 25 juin 1918.)

**Guibet** (Ernest-Hippolyte-Désiré), chef de brigade de 2<sup>e</sup> classe à cheval, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), commandant la 184<sup>e</sup> section de gendarmerie : Au front depuis le 31 août 1917. Chef de section d'une absolue conscience ; a pris le commandement des forces de gendarmerie restées dans une place en pleine bataille, et cela dans des circonstances particulièrement délicates ; a toujours su obtenir de son personnel un service soutenu sous les bombardements les plus violents. (Une blessure et une citation antérieures). (Citation à l'ordre n°57, du 1<sup>er</sup> C.A.C., du 21 juillet 1918.)

**Beau** (Louis-Baptiste), gendarme à cheval, à Mayenne (Mayenne) : Très bon gendarme, au front depuis le 16 mai 1916. En service dans une place située en pleine bataille. S'est particulièrement distingué le 21 avril 1918, en concourant, à l'extinction d'un incendie qui menaçait de prendre de grandes proportions, et le 18 juin, lors de l'attaque de la ville par les Allemands.

**Leroux** (Eugène-Emmanuel), gendarme à cheval, à Evron (Mayenne) : Le 14 juin 1918, de service au pont Fléchambault, à Reims, s'est, malgré un bombardement intensif, porté au secours de trois soldats blessés par des éclats d'obus. En attendant l'arrivée des infirmiers qu'un de ses camarades était allé chercher, le gendarme Leroux a pansé les blessés.

**Senac** (Jean-Paul) Romain, gendarme à cheval, à Château-Gontier (Mayenne) : Très bon gendarme, au front depuis le 11 août 1914. En service dans une place en pleine bataille, s'est particulièrement distingué, le 12 avril 1918, en concourant, sous un violent bombardement, à l'extinction d'un incendie qui menaçait de gagner un dépôt de munitions, et le 18 juin 1918, lors de l'attaque de la ville par les Allemands.

**Villaret** (Louis), gendarme à cheval, à Châteauneuf (Eure-et-Loir). Très bon gendarme, au front depuis le 26 avril 1916. En service dans une place située en pleine bataille, s'est particulièrement distingué, le 12 avril 1918, en concourant, sous un violent bombardement, à l'extinction d'un incendie qui menaçait de gagner un dépôt de munitions, et le 18 juin 1918,

lors de l'attaque de la ville par les Allemands. (Citations à l'ordre n°459, du 63<sup>e</sup> R.I. du 21 juillet 1918.)

Les gendarmes Senac et Villaret avaient déjà été cités pour les mêmes faits à l'ordre de la prévôté de la IV<sup>e</sup> armée, le 10 mai 1918.

**Coste** (Emanuel-Gustave), gendarme à cheval à Savigné-l'Évêque (Sarthe). Très bon gendarme au front depuis un an et demi. En service dans une place située en pleine bataille, s'est particulièrement distingué le 29 mai 1918, en procédant au sauvetage d'un blessé sous un violent bombardement, et le 18 juin 1918, où il a été fortement intoxiqué et n'a quitté son service qu'à la dernière extrémité. (Citation à l'ordre n°286 de la 134<sup>e</sup> D.I., du 22 juillet 1918.)

**Favre** (François-Alexandre), gendarme à pied, à Saint-Clair-de-Halouze (Orne) : Excellent gendarme, au front depuis le 15 janvier 1915. Le 15 juin 1918, à proximité des lignes allemandes, a fait preuve d'initiative et de sang-froid, en aidant des soldats anglais à sortir d'un fossé une voiture d'ambulance que ces soldats y avaient laissée quelques jours avant ; opération difficile et dangereuse qui n'a pu être effectuée que de nuit et sous le feu des mitrailleuses ennemies. (Citation à l'ordre n°840, du 100<sup>e</sup> R.I., du 17 juillet 1918.)

Une citation antérieure. (V. prévôté de la 8<sup>e</sup> D.I.).

**Grousset** (Alfred-Louis), gendarme à pied, à Vallon-sur-Gée (Sarthe) : Très bon gendarme, au front du 5 août 1914 au 6 avril 1916 et du 21 juillet 1918. A, le 6 septembre 1918, dans une ville située à proximité du front, fait preuve de sang-froid et de courage, en continuant à assurer, sous un violent bombardement, un service de barrage et en se portant au secours de ses deux camarades blessés. (Citation à l'ordre n°35, de l'I.D. de la 77<sup>e</sup> D.I., du 14 septembre 1918.)

**Villeret** (Joseph), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à pied, à Pervençères (Orne). En service dans une ville soumise à de violents bombardements, s'y est particulièrement distingué le 18 juin 1918, par son courage et son sang-froid. A été intoxiqué. (Citation à l'ordre du régiment, par ordre ministériel n°23516/D, du 3 avril 1920.)

Le 7 septembre, la 184<sup>e</sup> section est relevée. Du 4 au 28 octobre, elle est disséminée en barrages sur les ponts de la Marne. Puis elle passe à Châlons-sur-Marne, à Charleville et enfin à Brabant-le-Roi, siège de la R.P.G., où elle est dissoute, le 25 janvier 1919.

### **Autres sections de Gendarmerie administrées par la 4<sup>e</sup> Légion.**

En 1918, les régions industrielles de l'intérieur sont troublées par des grèves qui menacent de compromettre la défense nationale. Toutes les forces de gendarmerie qui peuvent être prélevées parmi les prévôtés sont dirigées sur les centres d'agitation. C'est ainsi que les 62<sup>e</sup>, 66<sup>e</sup>, 106<sup>e</sup>, 111<sup>e</sup>, 115<sup>e</sup>, 115 bis et 170<sup>e</sup> sections de création récente, administrées par la 4<sup>e</sup> légion, sont envoyées pour le maintien de l'ordre à Bourges, Saint-Etienne, Roanne, Castres, Albi, Rouen, etc...Elles comprennent un nombre de militaires de la 4<sup>e</sup> légion, très variable, généralement peu élevé. Elles sont dissoutes successivement, la III<sup>e</sup> section, le 1<sup>er</sup> octobre 1918, les autres entre les mois de janvier et août 1919.



## CITATIONS AU TITRE DE FORMATIONS PREVOTALES DIVERSES

En plus des unités déjà considérées, une importante fraction du personnel de la 4<sup>e</sup> légion se trouve disséminé parmi de nombreuses prévôtés provenant d'autres légions. C'est dans ces conditions que sont obtenues les citations qui vont suivre.

### 32<sup>e</sup> C.A.

**M. Journot (Louis-Marcellus)**, lieutenant-colonel de la 4<sup>e</sup> légion, prévôt du 32<sup>e</sup> C.A. (promu le 6 juillet 1917, ne rejoint la légion que le 3 octobre, cité dans l'intervalle).

Commande avec une grande autorité la prévôté du C.A. Pendant la période des attaques (juillet-septembre 1917), a déployé la plus grande activité. Se dépensant sans compter, avec un haut sentiment du devoir ; s'est immédiatement porté sous les bombardements violents là où sa présence était nécessaire, soit dans les localités détruites, soit sur le réseau routier pour assurer le service. A, par sa manière de servir et son dévouement, rendu les meilleurs services au C.A. (Citation à l'ordre n°654/A, du 32<sup>e</sup> C.A., du 25 septembre 1917.)

1 citation antérieure.

### 1<sup>re</sup> Armée.

**M. Journot (Louis-Marcellus)**, lieutenant-colonel de la 4<sup>e</sup> légion, prévôt de la 1<sup>re</sup> Armée : Nommé à ses fonctions au moment où l'armée était engagée sur l'Avre, et rejoignant en pleine bataille, a organisé son service dans des conditions difficiles avec un zèle et une compétence remarquables ; a maintenu ensuite la vigilance et l'activité de sa prévôté pendant la longue période d'opérations de sept mois, depuis la bataille sur l'Avre jusqu'à l'armistice et particulièrement au cours de l'avance sur 140 kilomètres de profondeur entre Montdidier et Chimay, comprenant les batailles de Montdidier, de Saint-Quentin et de Guise. (Citation à l'ordre n°207 de la 1<sup>re</sup> Armée, du 12 décembre 1918.)

2 citations antérieures.

### III<sup>e</sup> Armée.

**Passavy (Jean-Baptiste)**, gendarme à pied, à Mortrée (Orne) : Chargé de la police des isolés dans des conditions souvent fort difficiles et délicates, a donné des preuves, depuis le début de la campagne, d'une louable activité et d'un tact soutenu. Du 3 au 15 septembre 1914, s'est dévoué sans compter pour assurer la liberté de la circulation aux troupes de combat, malgré l'encombrement des routes par les populations civiles refoulées des pays envahis. (Citation à l'ordre n°4, du Q.G. de la III<sup>e</sup> armée, du 29 juillet 1915.)

**M. Dupont (Jules)**, lieutenant, de Laigle (Orne) : A rendu de grands services dans ses fonctions. S'est particulièrement distingué le 24 août 1914, en contribuant, sous le feu de l'ennemi, à rassembler et à ramener au combat les éléments décimés d'une de nos divisions. (Citation à l'ordre n°8, du Q.G. de la III<sup>e</sup> armée, du 17 octobre 1915.)

**Piccolec (Joseph)**, gendarme à pied, à Andouillé (Mayenne) : Jeune gendarme qui sert parfaitement. Sous un violent bombardement, est allé porter secours à un automobiliste blessé, et, quelques jours plus tard, atteint lui-même à la face par un éclat d'obus, est resté à son poste de surveillance jusqu'à ce que son chef de détachement l'ait fait relever. (Citation à l'ordre n°21, de la D.E.S. des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> armées, du 27 avril 1916.)

**Villette (Auguste-Léon-Cyrille)**, chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à cheval, à Villaines-la-Juhel (Mayenne) : Aux armées sur sa demande et malgré son âge, depuis le 16 juin 1917, s'est fait remarquer par son courage et son énergie au cours des opérations du 30 avril au 15 mai 1918, en maintenant l'ordre et en assurant la circulation dans les régions soumises au bombardement ennemi. (Citation à l'ordre n°66 du Q.G. de la III<sup>e</sup> armée, du 27 novembre 1918.)

**Gardy** (Henri-Narcisse), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à cheval à Brizouze (Orne) : Chef de brigade énergique et brave, qui s'est distingué en assurant son service avec courage et dévouement, lors des plus violents bombardements de Montdidier. (Citation à l'ordre du régiment par ordre ministériel n°23516/D, du 3 avril 1920.)

#### **IV<sup>e</sup> Armée.**

**Geoffroy** (Octave-Léon), brigadier à cheval à Bierné (Mayenne) : Dans la nuit du 22 au 23 mars 1918, sous le feu de l'ennemi, s'est porté résolument avec un gendarme vers une maison qu'une torpille venait d'effondrer, explorant la cave pour s'assurer qu'aucune personne ne s'y trouvait en danger. A été légèrement blessé au visage par une chute de matériaux. A fait preuve de la même activité et du même dévouement pendant les bombardements ultérieurs de la place. (Citation à l'ordre n°125, du Q.G. de la IV<sup>e</sup> armée, du 10 avril 1918.)

**Fournet** (Henri), gendarme à pied à Saint-Rémy-sur-Avre (Eure-et-Loir) : Très bon gendarme. Au front depuis deux ans, a toujours eu une excellente attitude dans les circonstances les plus difficiles. Le 15 juillet 1918, étant planton de nuit près d'un carrefour soumis à un violent bombardement qui avait fait de nombreuses victimes, est accouru bravement à leur secours, a aidé à les relever et à les transporter à l'ambulance sous les feux de mitrailleuses des avions ennemis. (Citation à l'ordre n°151, du Q.G. de la IV<sup>e</sup> armée, du 17 août 1918.)

#### **VI<sup>e</sup> Armée.**

**Abgrall** (François), gendarme à pied, à Dreux (Eure-et-Loir) : Très bon gendarme. A déployé dans l'accomplissement de son devoir une activité et un zèle dignes d'éloges, qui se sont fréquemment affirmés dans des postes périlleux et sous de violents bombardements. (Citation à l'ordre n°78 du Q.G. de la VI<sup>e</sup> armée, du 19 décembre 1918.)

#### **VIII<sup>e</sup> Armée.**

**Dalbavie** (Georges-Marcel), gendarme à pied, à Précigné (Sarthe) : Le 16 octobre 1917, sous un violent bombardement, par avions de la gare de....., a montré beaucoup de courage, de sang-froid et un complet mépris du danger en se mettant immédiatement à la recherche des victimes, distribuant des pansements aux blessés légers, et transportant lui-même à l'ambulance deux militaires grièvement blessés. (Citation à l'ordre du C.A., par le général commandant la VIII<sup>e</sup> armée, du 18 novembre 1917.)

#### **15<sup>e</sup> C.A.**

**M. Feyler** (René-Louis), chef d'escadron, de la compagnie de la Sarthe, prévôt du 15<sup>e</sup> C.A. : Au front depuis deux ans et demi, a exercé successivement à l'armée britannique et au C.A., les fonctions de prévôt avec un zèle, un dévouement et une compétence dignes d'éloges. Pendant les récentes opérations offensives du C.A., a assuré le service de la police du champ de bataille et de la circulation avec une activité inlassable en se portant de sa personne en des points très exposés. (Citation à l'ordre n°348, du 15<sup>e</sup> C.A., du 2 novembre 1918.)

#### **2<sup>e</sup> C.A.**

**Tourenne** (Clément-Marcel-Alfred), gendarme à pied, à Saint-Clair-de-Halouze (Orne) : Bon et brave gendarme. A fait preuve en toutes circonstances dans son service de police du champ de bataille, de courage, de dévouement et d'entrain. (1 citation antérieure. V. prévôté près l'armée italienne.)

**Nogues** (Bernard-François-Justin), gendarme à pied, à Laigle (Orne) : Au front depuis le début. A fait preuve en toutes circonstances, dans son service de police du champ de bataille,

de bravoure, entrain et énergie. (1 citation antérieure. V. prévôté près l'armée italienne). (Citations à l'ordre n°250, du Q.G. du 2<sup>e</sup> C.A., du 25 février 1919.)

#### **2<sup>e</sup> C.G.**

**Bouquet** (Frédéric-Victor), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à pied, à Foulletourte (Sarthe) : Chef de brigade d'une énergie remarquable, qui a accompli de nombreuses missions difficiles et surtout périlleuses. A notamment assuré en septembre 1918, dans les Flandres, trois jours durant, sans aucun repos et dans les circonstances extrêmement difficiles, le service de la circulation sur une route minée par l'ennemi et encore soumise à de violents bombardements. (Citation à l'ordre n°42 du Q.G. du 2<sup>e</sup> corps de cavalerie, du 9 novembre 1918.)

#### **1<sup>er</sup> D.C.P.**

**Baudry** (Constant-Joseph), gendarme à pied, à Oiseau (Mayenne) : A assuré, sur sa demande, un service de barrage du champ de bataille et de la circulation, du 25 septembre au 12 octobre et du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1918, à Saint-Thomas et aux ponts de Senne, où il était très exposé. Au cours de ce service, s'est porté courageusement au secours d'un pasteur mortellement blessé, et, lors de l'attaque du 1<sup>er</sup> novembre, n'a pas hésité à prendre, spontanément et sous un bombardement violent, la place d'un soldat de planton tué à son poste. Au front depuis fin août 1914, a toujours fait preuve d'un zèle et d'un dévouement complets. (Citation à l'ordre du Q.G. de la 1<sup>re</sup> D.C.P., du 1<sup>er</sup> janvier 1919.)

#### **2<sup>e</sup> D.C.P.**

**M. Lancelot** (Charles), lieutenant de Nogent-le-Rotrou, prévôt de la 2<sup>e</sup> D.C.P. : A montré la plus belle crânerie et la plus grande énergie pendant les opérations du 4 au 13 avril 1918. Le 4 avril, a rameuté et ramené au feu, revolver au point, des hommes d'une division voisine qui utilisaient la zone de la division pour s'éloigner du champ de bataille. (Citation à l'ordre n°18, de la 2<sup>e</sup> D.C.P., du 15 avril 1918.)

#### **20<sup>e</sup> D.I.**

**M. Picard** (Eugène), capitaine de La Flèche (Sarthe), prévôt de la 20<sup>e</sup> D.I. : A, sur des routes repérées et où l'artillerie causait des pertes de jour et de nuit, assuré les barrages et surveillé la circulation dans toutes les opérations auxquelles la division a pris part, notamment pendant la marche sur Saint-Quentin (15-20 mars 1917), en Champagne (mai 1917) et à Verdun (juillet-août 1917). (Citation à l'ordre n°550, de la 20<sup>e</sup> D.I., du 27 août 1917.)

#### **29<sup>e</sup> D.I.**

**M. Louberé** (Jules-Victor-Aimé), capitaine à Argentan (Orne), prévôt de la 29<sup>e</sup> D.I. : A fait preuve, à maintes reprises, dans des circonstances difficiles et périlleuses, de courage et d'esprit de décision dans la conduite des T.R. et l'organisation de la police du champ de tir, notamment à Etain (1914), en Artois et en Argonne en 1915, dans les Flandres en 1917, sur la Luce et au moulin de Laffaux en 1918. (Citation à l'ordre n°110, de la 29<sup>e</sup> D.I., du 15 mai 1919.)

#### **67<sup>e</sup> D.I.**

**Derbin** (Marie-Camille), gendarme à cheval à La Flèche (Sarthe), détaché à la prévôté de la 67<sup>e</sup> D.I. : Jeune gendarme plein d'entrain, qui, au cours des opérations d'octobre, a, pendant quatorze jours, assuré avec beaucoup de sang-froid un service d'ordre dans un endroit soumis à de fréquents bombardements. A été blessé légèrement à la tête par un éclat d'obus au cours de l'exécution de ce service. Citation à l'ordre n°20, du Q.G. de la 67<sup>e</sup> D.I., du 2 novembre 1917.)

1 citation antérieure. (V. prévôté de la 130<sup>e</sup> D.I.)

#### **77<sup>e</sup> D.I.**

**Fidaire** (Achille), brigadier, à Saint-Calais (Sarthe) : Faisant partie d'une prévôté souvent placée dans des situations difficiles et périlleuses en a occupé volontairement, durant 7 mois les postes les plus exposés, les dangers courus journallement n'ayant aucune répercussion sur sa bonne humeur et sur l'activité de son service. (Citation à l'ordre n°102, de la 77<sup>e</sup> D.I., du 15 septembre 1915.)

#### **133<sup>e</sup> D.I.**

**Etienne** (Isidore), gendarme à pied, à La Chartre-sur-le-Loir (Sarthe) : Très bon gendarme. Pendant la période du 19 au 26 septembre 1918, a demandé à occuper un poste de police du 169<sup>e</sup> D.I.m.p de bataille particulièrement exposé, où il a assuré son service sous de fréquents bombardements. (Citation à l'ordre n°32, du Q. G. de la 133<sup>e</sup> D.I., du 19 octobre 1918.)

#### **134<sup>e</sup> D.I.**

**Lheriau** (Jules-Arthur), gendarme à pied à Saint-Aignan-du-Roé (Mayenne) : Très bon gendarme, courageux et dévoué, aux armées depuis le début de la guerre ; s'est particulièrement distingué par son sang-froid et son courage au cours de services effectués dans une zone soumise à de violents bombardements. (Citation à l'ordre n°20 du Q.G. de la 134<sup>e</sup> D.I., du 14 juillet 1918.)

#### **152<sup>e</sup> D.I.**

**Seite** (Guy), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à pied, à Sainte-Gauburge (Orne) : Chargé du service de circulation, s'est fait remarquer par son calme, son dévouement et son courage, notamment le 20 avril 1918, à Eclainvilliers, en allant chercher un blessé sous un violent bombardement, et en septembre et octobre 1918, aux ponts d'Offroy et au pont de Tugny, où il s'est rendu dès leur établissement. (Citation à l'ordre n°90, de l'I.D. de la 152<sup>e</sup> D.I., du 1<sup>er</sup> décembre 1918.)

#### **169<sup>e</sup> D.I.**

**Julien** (Amable-François-Pierre), gendarme à cheval, à Bierné (Mayenne) : Le 9 juin 1918, lors de l'attaque allemande, a occupé un poste de barrage situé, à un certain moment, à quelques centaines de mètres de l'ennemi. Sous un violent bombardement, a fait preuve de beaucoup de courage et d'énergie. (Citation à l'ordre n°7, du Q.G. de la 169<sup>e</sup> D.I., du 19 juin 1918.)

**Monmaneix** (Marc), gendarme à cheval, à Alençon (Orne) : A, depuis son arrivée aux armées, donné des preuves de courage et de sang-froid. Les 9, 10, 16, 17 et 18 août 1918, lors des attaques, a occupé un poste de barrage en terrain découvert, a assuré un service pénible d'une manière parfaite sous un bombardement violent. (Citation à l'ordre n°12, du Q.G. de la 169<sup>e</sup> D.I., du 26 août 1918.)

**Delaporte** (Victor-Louis), gendarme à cheval, à Laval (Mayenne) : A assuré un service dangereux à Clastres, du 21 au 28 septembre 1918, en des points soumis aux bombardements. A eu son cheval tué près de lui. Du 29 septembre au 9 octobre, a continué ce service de barrage et de circulation à Essigny-le-Grand, à un carrefour particulièrement soumis au feu de l'ennemi; a contribué largement au maintien de l'ordre. (Citation à l'ordre n°358, de la 169<sup>e</sup> D.I., du 5 novembre 1918.)

### **1<sup>re</sup> D.C.**

**Garel** (Félix-Marie), gendarme à pied, à Thiron-Gardais (Eure-et-Loir) : A fait preuve d'énergie et de sang-froid à Passy-Grigny, les 28 et 29 mai 1918, en regroupant des combattants sous un sérieux bombardement. (Citation à l'ordre n°25, de la 1<sup>re</sup> D.C., du 9 mars 1919.)

### **G.R. Dunkerque.**

**Chevrolat** (Jules), gendarme à pied, à Vallon-sur-Gée (Sarthe) : Gendarme brave jusqu'à la témérité. A assuré, dans la soirée du 29 septembre 1917, sous un violent bombardement par avion de la G.R. de Dunkerque, la liaison avec son chef de détachement. S'est prodigué sans compter auprès des victimes qu'il a secourues avec dévouement. (Citation à l'ordre n°178, de la direction de l'arrière, du 15 avril 1919.)

### **Prévôté d'Alsace.**

**Trabach** (Léon-Victorien), chef de brigade de 2<sup>e</sup> classe à cheval, à Argentan (Orne) : Chef de brigade énergique et dévoué, qui a fait preuve de la plus brillante conduite, lors des nombreux bombardements de Thann. (Citation à l'ordre du régiment, par ordre ministériel n°23516 D, du 3 avril 1920.)

### **113<sup>e</sup> Section.**

**Vellutini** (Joseph-Antoine), gendarme à cheval, à Anet (Eure-et-Loir) : Très bon gendarme, au front depuis le 27 septembre 1915. S'est fait remarquer en maintes circonstances par son courage et son sang-froid. Blessé le 13 août 1917, est venu reprendre son poste, aussitôt rétabli. (Citation à l'ordre n°38, de la 136<sup>e</sup> D.I., du 26 avril 1918.)

Le gendarme Vellutini est décédé aux armées, le 20 septembre 1918.

**Beaufils** (Pierre), gendarme à cheval, à Gacé (Orne) : Gendarme énergique et brave, qui s'est particulièrement distingué à Reims, lors des intenses bombardements de 1917 et 1918. (Citation à l'ordre du régiment, par ordre ministériel n°23516 D, du 3 avril 1920.)

### **158<sup>e</sup> Section.**

**Bebin** (Victor-Gabriel-Oscar), gendarme à cheval, à Châteauneuf (Eure-et-Loir) : Bon gendarme. A été grièvement blessé le 5 mai 1917, en accomplissant son service avec un parfait mépris du danger dans une place violemment bombardée. Amputé de la cuisse gauche.

Médaille militaire comportant l'attribution de la croix de guerre avec palme, conférée par décision du général commandant en chef (Ordre n°5526 D du 27 août 1917.)

**Dunis** (Marcel), gendarme à pied, à La Forêt-Auvray (Orne) : Très bon gendarme. De service auprès d'une batterie, le 17 février 1918, s'est spontanément porté en pleine zone de feu pour relever un blessé sous un violent bombardement et chercher du secours. (Citation à l'ordre n°220 bis, de la 134<sup>e</sup> D.I., du 23 février 1918.)

**Migand** (Louis), gendarme à cheval, à Craon (Mayenne) : Appartenant depuis le 28 mai 1917, à une section de gendarmerie chargée de maintenir l'ordre et d'assurer le respect de la propriété dans la place de Reims, s'est fait remarquer par son zèle, son dévouement et son mépris du danger. (Citation à l'ordre n°9, du Q.G., du 34<sup>e</sup> C.A., du 5 mars 1918.)

# FORMATIONS PREVOTALES PRES LES ARMEES ALLIEES

## Armée Britannique.

**Viaud** (Louis-Joseph), gendarme à cheval, à Vaiges (Mayenne) : Détaché pour reconstituer une prévôté intoxiquée par les gaz, et évacuée, a réussi, sous un bombardement intense, malgré le désarroi causé par le départ de ses camarades, à réunir et à sauver les chevaux, le harnachement, les armes et une partie des archives.

**Chavarin** (Georges-Robert), gendarme à cheval, à Cloyes (Eure-et-Loir) : Du 29 mars au 4 avril 1918, a fait preuve de courage et de dévouement en assurant, sous le feu de l'ennemi, l'évacuation de la population de son secteur.

**Barbe** (Alexandre), gendarme à pied à Bouloire (Sarthe) : Détaché dans un centre d'évacuation de réfugiés, a été signalé par les autorités militaire et civile comme s'étant intelligemment dépensé, de jour et de nuit, pour adoucir matériellement et moralement la situation des évacués de passage. (Citations à l'ordre n°27, de la force spéciale de gendarmerie attachée à l'armée britannique, du 20 mai 1918.)

**Monchatre** (Henri-Alfred), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à pied, à Saint-Mars-la-Brière (Sarthe) : Le 16 septembre 1918, au cours d'un bombardement du village de la Buissière, avec obus de gros calibre, s'est porté dans la zone la plus dangereuse pour procéder à l'évacuation des habitants ; a retiré, dans une maison en ruines, un civil blessé, l'a transporté au poste de secours et n'a quitté son poste qu'après s'être assuré qu'il ne restait plus de civils dans le quartier bombardé. (Citation à l'ordre n°55, de la force spéciale de gendarmerie, attachée à l'armée britannique, du 28 septembre 1918.)

## Armée Américaine.

**Padiou** (Donatien-Joseph), gendarme à pied, à Saint-Aignan-sur-Roé (Mayenne) : Bon gendarme ayant toujours eu une belle conduite au feu. Blessé deux fois dans l'accomplissement de son devoir. (Citation à l'ordre n°50 de la mission militaire française, près l'armée américaine, du 23 décembre 1918).

**Faust** (Gabriel), gendarme à pied, à Argentré (Mayenne) : Très bon gendarme, au front depuis trois ans. S'est trouvé à plusieurs reprises dans des secteurs très bombardés. A la prévôté d'un corps d'armée américain, s'est toujours fait remarquer par un dévouement absolu, dans des circonstances pénibles et souvent dangereuses.

**Danze** (Jean-Toussaint-Joseph), gendarme à pied, à Lassay (Mayenne) : Au front de septembre 1914, a exécuté de nombreux services dans des zones constamment battues par le feu de l'ennemi, notamment à Reims, de mai à août 1917, et dans la région de Charny, pendant les opérations de la 79<sup>e</sup> division américaine, d'octobre et novembre 1918. (Citations à l'ordre n°75, de la mission française, près de l'armée américaine, du 30 avril 1919.)

## 3<sup>e</sup> D.I. Italienne (front français)

**Chabiron** (Camille), gendarme à pied à Bonnétable (Sarthe) : Gendarme particulièrement zélé et plein d'allant. A assuré son service avec le plus grand calme sous de violents bombardements et a été blessé à son poste le 23 juillet 1918. (Citation à l'ordre n°82 du Q.G. de la V<sup>e</sup> armée du 10 août 1918.)

**Tourenne** (Clément), gendarme à pied, à Saint-Clair-de-Halouze (Orne).

**Nogues** (Bernard-François-Justin), gendarme à pied, à Laigle (Orne) : Pendant dix jours d'action violente, ont donné un bel exemple de courage et d'esprit de sacrifice, en accomplissant avec calme et énergie les diverses missions qui leur ont été confiées. (Front de Reims, 15 et 24 juillet 1918.) (Citation à l'ordre de la 3<sup>e</sup> D.I., italienne, du 23 août 1918.)

**Chabiron** (Camille), gendarme à pied, à Bonnétable (Sarthe) : Faisant partie du détachement de gendarmerie attaché à la 3<sup>e</sup> D.I. italienne, s'est distingué par son courage et par un sentiment élevé du devoir, au cours des opérations sur la montagne de Reims, en juillet 1918, pendant lesquelles il a été blessé par éclats d'obus. (Citation à l'ordre de la 3<sup>e</sup> D.I. italienne, du 3 novembre 1918.)

Croix de guerre italienne.

### **Armée Polonaise.**

**M. Kion** (Jean-Joseph), capitaine, de Chateaudun : Officier de gendarmerie de haute conscience ; a fait preuve de la plus belle tenue morale dans les circonstances les plus difficiles. Au cours des opérations offensives de la 63<sup>e</sup> division sur l'Ourcq en juillet et août 1918 a su, par son action personnelle, obtenir de ses hommes un rendement remarquable. Toujours prêt, quelle que soit la violence des bombardements, à se porter là où l'appelait son devoir, donnant ainsi à tous l'exemple du plus grand sang-froid et du plus calme courage. (Citation à l'ordre n°23, du Q.G. de la 1<sup>re</sup> division polonaise, du 18 février 1919.)

### **Prévôté de l'Armée d'Orient.**

La moyenne constante de l'effectif détaché par la 4<sup>e</sup> légion à l'armée d'Orient est de 50 chefs de brigade et gendarmes. Ce personnel est dispersé parmi les diverses formations de l'armée.

**Rieux** (Jean-Marie), gendarme à pied, à La Chartre (Sarthe) : Le 3 mars 1916, à 0h30, étant de service sur les quais de Salonique avec un camarade et entendant des cris provenant du bord de la mer, sauta dans un canot pour se porter au secours d'un naufragé ; réussit à sauver ce dernier qui allait disparaître et se noyer, risquant lui-même plusieurs fois de tomber à l'eau avec son camarade, par suite de la perte d'équilibre de l'embarcation. (Citation à l'ordre n°2 de la prévôté de l'armée d'Orient, du 8 mars 1916.)

**Pinot** (Marcel-Jean-Eugène), brigadier à cheval, à Rémalard (Orne) ;

**Charles** (Léonce), gendarme à cheval, à Nocé (Orne) : Ont fait preuve de beaucoup de zèle et d'énergie au cours de recherches et perquisitions qui ont amené des arrestations importantes dans la ville de Monastir. (Citations à l'ordre n°18, de la prévôté de l'armée d'Orient, du 15 décembre 1916.)

**Huguet** (Adolphe-Emile), gendarme à cheval à cheval, à Pré-en-Pail (Mayenne) : Très bon gendarme. A assuré avec beaucoup de zèle un service d'ordre dans une localité bombardée. A été intoxiqué par des gaz asphyxiants dans la nuit du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril 1917. (Citation à l'ordre n°2, du Q.G. de la 16<sup>e</sup> D.C., du 8 juin 1917.)

**Ribardiére** (Louis-Constant), maréchal des logis à pied à Senonches (Eure-et-Loir) : A reçu la médaille d'or des services dévoués pour mérites acquis au cours de la campagne de 1917, par décret de son Altesse Royale le Prince Alexandre de Serbie, en date du 14 juillet 1917.

**M. Tafoiry** (Emile), sous-lieutenant (A.T.), de la 4<sup>e</sup> légion, prévôt de Mytilène : Le sous-lieutenant Tafoiry et son détachement reçoivent les félicitations mises à l'ordre n°2, du commandement militaire de Mytilène, en date du 15 octobre 1917, « pour le courage, l'entrain et l'intelligente activité » déployés lors de l'évacuation du camp d'aviation anglais de Thermi, pendant le bombardement des 9, 10 et 11 octobre 1917.

**Fauvin** (Désiré), gendarme à pied, à Champrond-en-Gatine (Eure-et-Loir) : Très bon serviteur très consciencieux ; a pris part à toutes les opérations de police dévolues à la force publique pendant l'année 1916. Le 18 août 1917, au cours de l'incendie de Salonique, s'est particulièrement fait remarquer par le zèle et le dévouement qu'il a apportés dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels, donnant à ses camarades le plus bel

exemple. (Citation à l'ordre du régiment n°54, du général commandant en chef les armées alliées en Orient, du 6 décembre 1917.)

**Boitard** (Louis-Charles), gendarme à cheval, au Mans (Sarthe) : Fait preuve constamment, au cours de l'exécution des services pour le maintien de l'ordre, de calme, de sang-froid et de pondération. Les 25 et 26 décembre 1917 et le 6 janvier 1918 à 20h35, procédant à l'évacuation des cabarets de la base d'Itéa, de graves incidents s'étant produits, a participé d'une manière active et intelligente à rétablir promptement l'ordre. Le 6 janvier, a été mordu à la main droite et égratigné au visage. (Citation à l'ordre n°17, de la prévôté d'Etapes de Salonique, du 23 janvier 1918.)

**Lambert** (Eugène-Maurice), brigadier à cheval à Grez-en-Bouère (Mayenne) ; **Deschamps** (Ferdinand), gendarme à cheval, à Sablé (Sarthe) : Font preuve constamment, au cours de l'exécution des services commandés pour le maintien de l'ordre, de calme, de sang-froid et de pondération. Les 25 et 26 décembre 1917 et le 6 janvier 1918, à 20h35, procédant à l'évacuation des cabarets de la base d'Itéa, de graves incidents s'étant produits, ont participé d'une manière active et intelligente à rétablir promptement l'ordre ; ont été contusionnés. (Citation à l'ordre n°18, de la prévôté d'Etapes de Salonique, du 23 janvier 1918.)

**Patra** (Alexandre), gendarme à cheval, au Ribay (Mayenne) : Aux armées depuis le début de la campagne, s'est toujours fait remarquer par son zèle, son activité et son intelligence. Du 25 mai au 10 juin 1918, à l'attaque de Skra, a assuré, de jour comme de nuit, dans les postes périlleux, le service de la circulation sur des points soumis à des tirs de barrage. Dans la nuit du 2 au 3 février 1919, a de nouveau fait preuve de courage et d'énergie en arrêtant, seul, dans des circonstances difficiles, un détenu très dangereux qui venait de s'évader. (Citation à l'ordre n°6, du Q.G. du 1<sup>er</sup> groupe de divisions de l'armée d'Orient, du 21 février 1919.)

**M. Tafoiry** (Emile), sous-lieutenant (A.T.), de la 4<sup>e</sup> légion, prévôt de la 17<sup>e</sup> D.I.C. : Accompli en Orient un séjour de 40 mois sans interruption, s'est particulièrement distingué dans les journées des 9, 10 et 11 octobre 1917, lors de l'évacuation sous le bombardement ennemi du camp d'aviation anglais de Thermi. A pris part avec la 17<sup>e</sup> D.I.C., à la poursuite de l'armée bulgare, en septembre 1918, et malgré les fatigues imposées, a toujours montré beaucoup de zèle et d'entrain dans l'accomplissement de son service. (Citation à l'ordre n°102, de la 17<sup>e</sup> D.I.C., du 16 mai 1919.)

**Detilleux** (François), gendarme à cheval, à Château-Gontier (Mayenne) : En Orient depuis 18 mois, a fait preuve de dévouement et d'énergie, lors de la marche en avant en Serbie, Roumanie, et s'est signalé en Russie méridionale par son activité intelligente au cours des missions toujours périlleuses qui lui ont été confiées. (Citation à l'ordre n°22, du 1<sup>er</sup> groupe de divisions de l'armée d'Orient, du 5 juillet 1919.)



## CITATIONS AU TITRE DES CORPS DE TROUPES DE MILITAIRES DE LA LEGION

16 gendarmes représentent la 4<sup>e</sup> légion dans les armes combattantes : 4 sont volontaires ; les autres appartiennent aux catégories visées par la loi Mourier

**Guizouarn** (Théodore-Jean-Marie), Gendarme à pied, à Laigle (Orne), détaché comme sergent au 67<sup>e</sup> R.I. (volontaire) : Excellent sous-officier, courageux et énergique. S'est toujours brillamment conduit au feu. A maintenu calme la section sous un feu violent d'artillerie et a repoussé plusieurs contre-attaques allemandes. Blessé grièvement au bras gauche par une balle, n'a consenti à se laisser évacuer que sur l'ordre formel de son commandant de compagnie. (Citation à l'ordre de l'armée, du 30 avril 1915.)

Médaille militaire conférée par décision ministérielle du 26 avril 1915.

**M. Guizouarn** (Théodore-Jean-Marie), sous-lieutenant à la 4<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> régiment mixte zouaves-tirailleurs : Blessé légèrement le 13 mai. A refusé de se faire évacuer ; est resté à la tête de sa section pendant les journées des 19 et 20. S'y est vaillamment conduit. A fait preuve des plus belles qualités de bravoure, d'entrain et d'énergie. (Citation à l'ordre n°50, de la 91<sup>e</sup> brigade, en date du 9 juin 1916)

Officier plein de bravoure et d'entrain. Au cours des journées du 17 au 21 avril 1917, a été constamment un exemple d'audace pour la section qu'il commandait. Est allé en patrouille en avant des lignes dans un terrain sérieusement bombardé, a eu la plus heureuse influence sur la compagnie de tirailleurs indigènes qu'il commandait. (Citation à l'ordre n°14, du 17<sup>e</sup> C.A., du 22 juin 1917.)

Rayé des contrôles de la légion et définitivement affecté à l'infanterie, le 22 août 1917.

Une citation postérieure de la 91<sup>e</sup> brigade (26 avril 1918.)

Chevalier de la légion d'honneur pour faits de guerre, par décision du général commandant en chef, du 24 juin 1918.

**Hubert** (Emile-Paul-Ernest), gendarme territorial de la 4<sup>e</sup> légion, passé comme sergent au 315<sup>e</sup> R.I. (volontaire) : Le 31 octobre 1916, a été blessé au cours d'un bombardement alors qu'il maintenait le calme parmi ses hommes. Sous-officier énergique et courageux, toujours volontaire pour les missions difficiles, passé, sur sa demande, de la gendarmerie dans l'infanterie. (Citation à l'ordre, du 315<sup>e</sup> R.I., du 16 novembre 1916.)

Sous-officier énergique, s'est particulièrement distingué au cours de la période du 25 juillet au 27 août 1917, en faisant exécuter des travaux importants en avant des premières lignes sous les feux de barrage violents de l'artillerie ennemie. Blessé le 31 octobre 1916. Déjà cité. (Citation à l'ordre de l'I.D., de la 88<sup>e</sup> D.I., du 5 septembre 1917.)

**Godiveau** (Jules-Auguste-Marie), gendarme à cheval à Châteaudun (Eure-et-Loir). Adjudant au 59<sup>e</sup> R.A., pilote à l'escadrille n°92-G.C. 15 (volontaire) : Le 17 août 1917, étant chargé d'une protection de mission photographique, a été attaqué par sept monoplans ennemis. Blessé sérieusement au pied, a réussi à regagner nos lignes, sa mission accomplie. (Citation à l'ordre de l'armée (J.O., du 2 décembre 1917.)

## **MILITAIRES DE LA LEGION TUES A L'ENNEMI OU MORTS DE BLESSURES OU MALADIES AUX ARMEES**

**Petit**, brigadier à pied, à Nocé à la 7<sup>e</sup> D.I.—Tué à l'ennemi, le 30 août 1914.

**Cointet**, maréchal des logis à pied, à Carrouges. Prévôtal à la 7<sup>e</sup> D.I.---Décédé à l'amb. 8/9 de Moumelon-le-Grand, le 1er juillet 1915.

**Leccia**, maréchal des logis à cheval, à Le Mesle-sur-Sarthe. Prévôtal à S.P., n°4.---Décédé le 6 juillet 1915.

**Bry**, gendarme à cheval, à Bonneval. Prévôtal à F.S. Salonique.---Disparu en mer, à bord du « Santa-Anna », le 11 mai 1918.

**Zambeau**, chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à pied, à Chartres. Prévôtal à R.P.G. Verneuil.---Décédé à l'hôpital de Belfort, le 31 mai 1918.

**Gendry**, gendarme, à Vaiges. Prévôtal à 105<sup>e</sup> Section.---Décédé à l'hôpital Michel-Lévy, à Marseille, le 13 juin 1918.

**Le Cadre**, gendarme à pied, à Domfront. Prévôtal à 8<sup>e</sup> D.I.---Tué par obus, le 15 juillet 1918.

**Segonzac**, gendarme à pied à Bonnétable. Prévôtal à la 2<sup>e</sup> Section. Versé au 58<sup>e</sup> R.I. (Loi Mourier). Tué le 18 juillet 1918, au bois de Courton (Marne).

**Vellutini**, gendarme à cheval, à Anet. Prévôtal à la 113<sup>e</sup> Section.---Décédé à l'E.O.F.S.P. 5 (amb.14/22), le 20 septembre 1918.

**Guillou**, gendarme à pied, à Putanges. Prévôtal au 4<sup>e</sup> C.A.---Décédé le 5 octobre 1918, à Aurillac.

**Moretti**, gendarme à pied, à La Ferté-Vidame. Prévôtal au 32<sup>e</sup> C.A.---Décédé à l'hôpital Sédillot, le 14 octobre 1918.

**Maillard**, brigadier chef de 3<sup>e</sup> classe à cheval, à Flers. Prévôtal au Q.G. 3<sup>e</sup> armée---Décédé à Trepoey, le 23 octobre 1918.

**Margat**, gendarme à cheval, à Ecouché. Prévôtal à la 47<sup>e</sup> D.I.---Décédé à l'amb. 16/22 le 15 octobre 1918.

**Granger**, gendarme à cheval, à Courtalain. Prévôtal à la 184<sup>e</sup> section.---Décédé à l'amb. 16/1, le 31 octobre 1918.

**Caprill**, gendarme à cheval, à Vaiges. Prévôtal à la 47<sup>e</sup> D.I.---Décédé à l'hôpital 202, le 3 janvier 1919.

**Vincendeau**, gendarme à pied, à Athis. Prévôtal au Q.G. 7<sup>e</sup> C.A.---Décédé à l'ambulance 1/1, le 31 décembre 1919.

**Jouvion**, gendarme à cheval, à Nocé. Prévôtal à la 7<sup>e</sup> D.I.---Noyé accidentellement, le 15 janvier 1919.

**Tardieu**, gendarme à pied à Bouloire. Versé comme sergent au 58<sup>e</sup> R.I. et tué à Vauquois, en mars 1915.

# CHAPITRE II

## A L'INTERIEUR

---

1914

### ORDRE N° 21 DE LA LEGION

Les opérations de la mobilisation et de la réquisition ont exigé de tout le personnel de la légion, pendant plusieurs jours, un effort anormal et soutenu, occasionné des fatigues sans nombre et exigé de tous une tension constante d'esprit pour mener à bien la difficile mission qu'il fallait remplir dans l'intérêt de la Patrie.

Ce surmenage de tous les instants n'a abattu le courage de personne et la gendarmerie s'est acquittée de sa besogne avec une activité sans seconde, avec un calme, une méthode et un ordre parfaits.

Tout le monde mérite des éloges et je suis heureux de pouvoir féliciter les officiers, les chefs de brigade et les gendarmes de la 4<sup>e</sup> légion de l'admirable exemple qu'ils ont montré et du zèle méritoire qu'ils ont déployé.

Tous ont marché jusqu'à l'extrême limite de la résistance physique, aussi bien les secrétaires, dont le rôle était tout particulièrement important, que le personnel actif des brigades.

Il est cependant deux gendarmes que je tiens à citer en exemple, non pas parce qu'ils ont fait plus que leurs camarades mais parce qu'ils ont montré ce que la volonté peut faire d'un malade et d'un blessé qu'anime le sentiment du devoir et du dévouement à la Patrie. Ce sont :

« Le gendarme Mallet, des brigades à cheval, du Mans (Sarthe) qui, malade et épuisé, a tenu cependant à s'acquitter de ses fonctions pendant 15 jours et n'a cessé son service que pour s'aliter. »

« Le gendarme Grollier, de la brigade à cheval, d'Anet (Eure-et-Loir), qui s'étant fracturé le péroné dans une chute de bicyclette en allant requérir les moyens de transport, continua néanmoins sa mission malgré la douleur qu'il ressentait et, rentré à la caserne se fit panser la jambe en cachette, partit remettre les pièces de mobilisation dans les communes de son itinéraire et dut se faire porter à la mairie pour achever sa mission. »

Au Mans, le 1<sup>er</sup> septembre 1914.

Le Colonel, chef de la 4<sup>e</sup> Légion,  
*Signé* : Grossin

Par décret du 10 août 1914, la 4<sup>e</sup> légion est déclarée état de guerre.

Par arrêté du Ministre du 1<sup>er</sup> septembre 1914, le département d'Eure-et-Loir est compris dans la zone des Armées du Nord-Est.

Au cours de la période de mobilisation, les cadres de la légion, affaiblis par le départ des prévôtas, sont reconstitués à l'aide d'officiers du cadre de complément et de chefs de brigade réservistes, territoriaux, rappelés ou engagés volontaires.

La légion reçoit ainsi :

2 chefs d'escadron,  
6 capitaines,  
1 lieutenant,  
70 chefs de brigade.

Parmi ces 70 chefs de brigade, la plupart retraités, quelques-uns dégagés de toutes obligations militaires, beaucoup sont âgés, mais vaillants quand même de cœur et de muscles. La citation suivante en témoigne, au même titre que bien d'autres par la suite.

Fouilloux (Jean), maréchal des logis chef en retraite, rappelé à la Ferté-Macé (Orne) : A fait preuve d'initiative et de décision en se mettant deux jours après son arrivée à la brigade, à la recherche d'un insoumis repris de justice dangereux recherché depuis six mois par la gendarmerie ; est parvenu à le découvrir le soir, dans un moulin abandonné, et à l'arrêter ; n'a pas hésité, pour s'en saisir, à sauter dans le bief du moulin, bien qu'ayant eu une bronchite très grave il ya quelques années.

Dès les premières semaines de guerre, la tâche de la gendarmerie devient complexe. Les lois et arrêtés dont elle doit vérifier l'exécution se multiplient ; les signalements de déserteurs et insoumis affluent ; les campagnes, désorganisées par le vide que laissent les classes appelées, réclament une surveillance de plus en plus active.

A ces obligations diverses, le personnel de la 4<sup>e</sup> répond comme il le doit : il se dépense sans compter. Les citations obtenues montrent, dans leur diversité qu'il n'a négligé aucune partie de sa mission.

**Moreau** (Pierre-Armand), gendarme à pied, à la Ferté-Macé (Orne) : A bien secondé son chef de brigade dans la recherche, la poursuite et l'arrestation d'un insoumis, repris de justice et malfaiteur dangereux, qui était en vain recherché depuis six mois ; au cours de la poursuite, s'est jeté dans le bief d'un moulin où il a capturé ce malfaiteur, au moment où celui-ci allait franchir le talus et disparaître dans la forêt. (Citation à l'ordre n°26, de la 4<sup>e</sup> légion du 15 octobre 1914.)

**Fleche** (Eugène-Alphonse), gendarme à cheval, à Sillé-le-Guillaume (Sarthe) : Le 21 octobre 1914, étant de service à la gare de Sillé-le-Guillaume, à fait preuve de décision et de sang-froid en portant secours à un militaire qui, ayant voulu monter dans un train en marche, était tombé sur le marchepied et aurait été infailliblement broyé sans son intervention. Est tombé lui-même à quelques centimètres des roues et a failli être écrasé. (Citation à l'ordre n° 29, de la 4<sup>e</sup> légion le 10 novembre 1914.)

Par arrêté du Ministre de la guerre en date du 17 novembre 1914, le département d'Eure-et-Loir en entier, compris dans la zone des armées depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1914, est rattaché à la zone de l'intérieur.

## 1915.

**Vincelot** (Clodomir), gendarme à cheval, à la Bazouche-Gouet (Eure-et-Loir) : Le 15 janvier 1915, à Soizé (Eure-et-Loir), conduisant un déserteur d'une force peu commune qu'il avait arrêté dans une ferme isolée, et ayant été renversé, frappé et presque étranglé par ce militaire, a montré un sang-froid et de la décision en faisant usage de son revolver pour maîtriser son prisonnier qu'il a blessé mortellement. (Ordre n°3, de la 4<sup>e</sup> légion du 24 janvier 1915.)

**Voisine** (Henri), gendarme à pied (active)

**Dauvilaine** (René), gendarme réserviste, de la brigade de Pontvallain (Sarthe). Le 8 mai 1915, un cyclone s'étant abattu sur leur résidence, ont déployé la plus grande activité et fait preuve de décision, de sang-froid et d'intelligence en prenant des mesures propres à rassurer la population et à limiter le sinistre.

Dans l'eau jusqu'à la ceinture, risquant à tout moment d'être emportés par un courant très violent, ils ont montré, pour sauver les personnes en danger, un courage et une énergie méritoires et ils ont ainsi accompli tout leur devoir au péril de leur vie. (Ordre n°11 de la 4<sup>e</sup> légion du 18 mai 1915.)

**Delouzellieres** (Charles-Joseph-Eugène), gendarme à cheval, à Bais (Mayenne) : Le 23 mai 1915, à Igé (Mayenne), a fait preuve de courage, de décision et de vigueur en se jetant résolument à la tête d'un jeune cheval attelé à une carriole contenant 2 femmes et 2 enfants et qui, débridé, parcourait à une très vive allure la rue principale du bourg. A, par son intervention hardie et rapide, empêché un grave accident de se produire. (Ordre n°15 de la 4<sup>e</sup> légion du 10 juillet 1915.)

**Gosselin** (René-Albert), gendarme à pied, à Champrond-en-Gâtine (Eure-et-Loir) : Le 14 décembre 1915, vers 17 heures, revenant de tournée, se trouvant aux abords des bois de la Gâtine, commune de Corvée-les-Lys, quand il entendit tirer deux coups de fusil non loin de lui. Faisant alors preuve de courage et de décision, le gendarme Gosselin s'élança dans le bois pour surprendre l'auteur, mais il essuya de ce dernier deux coups de feu dont l'un l'atteignit au visage, qui fut touché de 4 grains de plomb, pendant que son képi en recevait six.

Sans perdre son sang-froid, ce militaire riposta par 3 coups de revolver qui, en raison de l'obscurité, n'atteignirent pas le malfaiteur. (Citation à l'ordre n°43, de la 4<sup>e</sup> légion du 29 décembre 1915.)

## 1916.

Au cours du premier trimestre 1916, a lieu le mouvement de relève des prévôtas organisés en vertu de la D.M. du 21 janvier 1916. Tous les éléments jeunes devront concourir à l'entretien des effectifs prévôtas ; successivement ils seront tous détachés aux armées.

**Fouilloux** (Jean), maréchal des logis chef en retraite, rappelé à la Ferté-Macé (Orne) : Le 12 mars, à la Ferté-Macé, a fait preuve de décision et d'énergie en se portant rapidement au secours de deux de ses subordonnés en lutte avec un meurtrier dangereux qu'ils ne parvenaient pas à maîtriser, et en soutenant avec ce dernier une lutte au cours de laquelle il fut grièvement blessé.

**Bernier** (Louis), gendarme à pied, à la Ferté-Macé (Orne) : Le 11 mars 1916, à la Ferté-Macé, a fait preuve de décision, de sang-froid et d'énergie en se portant rapidement au secours d'un citoyen qu'un meurtrier venait de frapper, et en prenant des mesures énergiques pour arrêter ce dernier. Le lendemain, a montré les mêmes qualités en résistant à l'attaque de ce criminel devenu fou furieux qui tentait de s'évader après avoir blessé grièvement le chef de brigade et qu'il dut abattre d'un coup de revolver.

**Cazes** (Antoine), gendarme à pied, à la Ferté-Macé (Orne) : Le 11 mars 1916, à la Ferté-Macé, a fait preuve de décision, de sang-froid et d'énergie en se portant spontanément au secours d'un citoyen qu'un meurtrier venait de frapper et en aidant à maîtriser ce dernier d'une force peu commune. Le lendemain, a montré les mêmes qualités en luttant avec ce criminel devenu fou furieux qui tentait de s'évader après l'avoir frappé et avoir blessé grièvement le chef de brigade. (Ordre n°11 de la 4<sup>e</sup> légion, du 12 avril 1916.)

**Mourot** (Marie-Joseph-Narcisse), brigadier, à Ecommoy (Sarthe) : Le 29 février 1916, à Ecommoy par sa perspicacité, sa ténacité et les mesures intelligentes qu'il a ordonnées, est parvenu, après six mois de recherches interrompues à mettre la main sur un déserteur dangereux et redouté, prévenu de plusieurs crimes et qui, armé d'un fusil de chasse, a fait feu sur les gendarmes qui le poursuivaient, blessant l'un d'eux assez gravement.

**Rodange** (Isidore-Vital), gendarme territorial, à Ecommoy (Sarthe) : Le 29 février 1916 à Ecommoy, en poursuivant un déserteur dangereux et redouté, prévenu de plusieurs crimes et qui était armé d'un fusil de chasse, a été assez gravement blessé aux jambes par un coup de

feu, ce qui ne l'a pas empêché de continuer la poursuite et de coopérer à l'arrestation du criminel ; en cette circonstance a fait preuve de courage et de décision.

**Rouleau** (Louis-Frédéric), gendarme territorial, à Ecommoy (Sarthe) : Le 29 février 1916 à Ecommoy, a coopéré avec courage, décision et énergie à l'arrestation d'un déserteur dangereux et redouté qui armé d'un fusil de chasse venait de tirer sur le chef de brigade et un autre gendarme, blessant ce dernier assez gravement. (Ordre n°27 de la 74<sup>e</sup> légion, du 10 juillet 1916.)

**Millot** (Léon-Nicolas), gendarme à pied ;

**Cornic** (Jean-Marie), gendarme à pied, à Mamers (Sarthe) : Le 5 juillet 1916, à Mamers (Sarthe), avertis qu'un malfaiteur dangereux, qui avait déjà menacé plusieurs personnes et blessé l'une d'entre elles avec un bâton parcourait les rues de la ville armé d'une curette de charrue (sorte de bêche), se sont élancés à sa poursuite, bien que se trouvant eux-mêmes sans armes et, l'ayant rejoint, ont dû engager avec ce forcené pour le désarmer, une lutte violente au cours de laquelle le gendarme Millot a été blessé grièvement à l'index gauche, et le gendarme Cornic légèrement à la tête. Ont réussi malgré leurs blessures, à maîtriser cet individu qui fut ensuite reconnu pour être un fou furieux évadé d'un asile d'aliénés. (Ordre n°28 de la 4<sup>e</sup> légion, du 10 juillet 1916.)

## 1917.

**Chastanet** (Louis), gendarme à cheval, à Château-Gontier (Mayenne) : A obtenu le 8 juin 1917, de M. le Ministre de l'Intérieur une médaille d'honneur en bronze pour son courage et son sang-froid dans la poursuite d'un militaire qui l'a blessé de deux coups de revolver.

**Thomas** (Léon-Raymond), gendarme rappelé à Dreux (Eure-et-Loir). Bien qu'âgé de 53 ans, a exposé sa vie le 17 juin 1917, à Cherisy (Eure-et-Loir) en se jetant à deux reprises dans un endroit dangereux de la rivière l'Eure, profonde de 2m.50 et large de 18mètres, à la suite d'un déserteur qu'il poursuivait ; l'a ramené sur la berge opposée et a contribué à le ranimer au bout d'une demi-heure de soins énergiques. (Ordre n°39, de la 4<sup>e</sup> légion du 10 juillet 1917.)

**Lerouge** (Almire-François), gendarme à cheval, à Château-du-Loir (Sarthe) : Le juillet 1917, près de Château-du-Loir, au cours de la poursuite de 4 dangereux malfaiteurs, a fait preuve d'un courage remarquable dans l'arrestation successive de deux d'entre eux et en luttant avec le deuxième auquel un de ses complices vint prêter assistance. A été terrassé, désarmé et n'a dû son salut qu'à l'aide de ses camarades. (Ordre n°51, de la 4<sup>e</sup> légion, du 10 août 1917.)

M. le Colonel **Grossin** nommé dans la réserve par décret du 20 mai 1917, transmet, le 3 octobre 1917, le commandement de la 4<sup>e</sup> légion à M. le Lieutenant-colonel **Journot**, désigné pour ce poste par décret du 6 juillet 1917.

**M. Degand**, sous-lieutenant de territoriale, commandant l'arrondissement de Mamers (Sarthe) : Le 6 septembre 1914, étant dans ses foyers à Douai, après avoir été libéré depuis quelques jours de la garde des voies de communication et encore mobilisable, s'est évadé à travers champs de la zone occupée par les Allemands pour rejoindre le dépôt de son corps dans la Corrèze et pour reprendre du service sur le front. (Ordre général n°33, de la 4<sup>e</sup> légion, du 28 novembre 1917.)

## 1918.

M. le lieutenant-colonel **Journot**, chef de la 4<sup>e</sup> légion est détaché aux armées comme prévôt de la 1<sup>re</sup> armée. M. le chef d'escadron de territoriale **Jacquinet** exerce provisoirement le commandement de la 4<sup>e</sup> légion du 4 avril 1918.

Le décret du 9 mai 1918, organise les secteurs de gendarmerie ; l'instruction du 10 mai place la 4<sup>e</sup> légion dans le 2<sup>e</sup> secteur.

Les grandes offensives allemandes du mois de mai ramènent pour un temps vers le sud la ligne de démarcation de la zone des armées. Par arrêté ministériel en date du 2 juin 1918, les départements de la Sarthe et de l'Eure-et-Loir, faisant partie de la zone de l'intérieur, sont rattachées à la zone des armées.

Les victoires remportées par les armées alliées à partir du 16 juillet permettent de rattacher le département de la Sarthe à la zone de l'intérieur. Arrêté ministériel du 22 août 1918.

Par arrêté ministériel en date du 5 novembre 1918, le département d'Eure-et-Loir, en entier dans la zone des armées, est rattaché à la zone de l'intérieur.

**Lecordie** (Ernest), gendarme auxiliaire à pied, à Carrouges (Orne) : Lors d'une épidémie de grippe, a fait preuve du plus grand courage en soignant pendant 3 semaines, avec le dévouement le plus absolu, son chef de brigade, sa femme et ses quatre enfants, un autre gendarme et sa femme, tous les huit très gravement atteints par cette affection à laquelle trois ont malheureusement succombé en quelques jours. A effectué lui-même leur mise en bière, sans recevoir dans ces circonstances critiques le moindre aide de la population affolée par l'épidémie qui faisait tant de victimes dans la caserne. (Ordre n°66, de la 4<sup>e</sup> légion, du 10 novembre 1918.)

La clôture de ce chapitre au 11 novembre 1918 est plus conventionnelle qu'imposée par les événements. Elle est destinée surtout à respecter les dates qui encadrent une époque exceptionnelle dans l'Histoire. Pour les gendarmes de l'intérieur, la transition du temps de guerre au service normal sera à peine aussi progressive que la démobilisation. A des obligations sans nombre dut suffire pendant 4 ans un personnel réduit, instable, mêlé d'auxiliaires dont le dévouement n'eut pas le temps de faire l'expérience. C'est surtout de la disparition de ces circonstances que dépendra la mise en marche régulière du service des brigades. Mais l'heure n'a pas encore sonné de la réorganisation intérieure en novembre 1918.

---

## CHAPITRE III

### DEPUIS LE II NOVEMBRE 1918

---

Le recrutement normal de la gendarmerie est réorganisé par la C.M. du 16 décembre 1918. Dès le 16 mars de la même année, ont été institués les centres d'instruction de gendarmerie destinés à former, dans un minimum de temps déterminé, les gendarmes susceptibles d'être immédiatement utilisés à leur sortie de ces centres, soit à l'intérieur, soit aux prévôtés. Cette création, née de la guerre, est définitivement maintenue : les centres d'instruction prennent le nom d'Ecoles préparatoires de gendarmerie.

La démobilisation accomplie en France, la légion continue à fournir sur les théâtres d'opérations extérieures une moyenne permanente de 20 chefs de brigade ou gendarmes. (Armée d'Orient, armée française du Levant, Haute-Silésie.)

**Bouffeteau** (Albert-François-Marie), chef de brigade de 3<sup>e</sup> classe à cheval.

**Jacquet** (Léon), gendarme à cheval, à Trun (Orne) : A fait preuve d'un zèle et d'un dévouement inlassables, d'une sagacité et d'une perspicacité intelligentes, en découvrant après 11 mois de recherches continues l'auteur d'un crime commis dans sa circonscription (21 enquêtes entre le 19 février 1918, jour du crime et le 2 janvier 1919, jour de l'arrestation du coupable.) (Citation à l'ordre n°10, de la 4<sup>e</sup> légion, du 10 février 1919.)

#### 10 mars 1919.

M. le Lieutenant-colonel de territoriale **Daumas**, affecté à un autre poste, transmet le commandement de la 4<sup>e</sup> légion à M. le Lieutenant-colonel **Journot**, nommé dans la territoriale le 15 décembre 1918, rentrant des armées.

#### 10 avril 1919.

M. le Lieutenant-colonel **Journot**, nommé colonel est désigné pour commander la 10<sup>e</sup> légion.

#### 17 avril 1919.

M. le Lieutenant-colonel **Massenet**, désigné pour commander la 4<sup>e</sup> légion, en prend le commandement.

**Mommeix** (Marc), gendarme à cheval à Alençon (Orne) : Le 22 avril étant de service à cheval dans la rue de Bretagne, à Alençon, a fait preuve de courage et de sang-froid en mettant rapidement pied à terre pour essayer d'arrêter un cheval attelé à une



voiture de place, qui se dirigeait à vive allure et sans conducteur vers le centre de la ville. S'est jeté résolument à la tête d'un cheval bousculé par le brancard, est remonté à cheval a rattrapé l'attelage et a pu l'arrêter en saisissant la bride du cheval au moment où ce dernier allait s'engager dans une rue étroite et fréquentée, évitant ainsi les sérieux accidents qui auraient pu se produire. (Citation à l'ordre n°34, de la 4<sup>e</sup> légion, du 10 mai 1919.)

**Pagenelle** (Jean), gendarme à pied.

**Deme** (Honoré), gendarme à pied, à Vimoutiers (Orne) : Le 18 juin 1919, ont fait preuve d'énergie et de dévouement. Atteints de nombreuses contusions sur différentes parties du corps, n'en ont pas moins continué leur service.

**Laurent** (Albert), gendarme à pied à Domfront (Orne),

**Marais** (Armand), gendarme à pied, à la Ferté-Macé (Orne) : Se sont fait remarquer par leur zèle, leur énergie et leur dévouement. A plusieurs reprises, se sont portés au secours de camarades malmenés et blessés par les manifestants. (Citation à l'ordre général n°40, de la 11<sup>e</sup> région, du 23 juillet 1919.)

**Pasquier** (Paul-Arsène), chef de 2<sup>e</sup> classe à Chateaudun (Eure-et-Loir) :

Les 17,18 et 19 juin 1919, au cours de mutineries des marins du dépôt des Equipages de la flotte, s'est dévoué sans compter pour seconder le capitaine prévôt dans l'organisation du service.

Le 18 juin, atteint par une grosse pierre à la cuisse gauche n'en a pas moins continué son service. (Citation à l'ordre général n°141, de la 11<sup>e</sup> légion du 16 août 1919.)

Le chef de brigade de 2<sup>e</sup> classe **Pasquier** reçoit pour les faits ci-dessus une médaille d'honneur de 2<sup>e</sup> classe en argent. (Décret du 27 octobre 1919.)

**Auvert** (Georges-Gilbert), chef de brigade de 4<sup>e</sup> classe à cheval.

**Chentier** (Louis), gendarme à pied, à Dreux (Eure-et-Loir) : Le 3 novembre 1919, a fait preuve de courage et d'énergie au cours d'un malfaiteur qui était armé. (Citation à l'ordre n°47, de la 4<sup>e</sup> légion, du 10 décembre 1919.)

**Charrier** (Eugène-Florentin), à la Tannière (Mayenne), détaché à l'armée d'Orient : Etant de patrouille à Szegeb (Hongrie), le 3 août 1919 avec un gendarme auxiliaire, a rencontré vers 23h15, près de la gare Tioza, trois militaires pris de boisson qui venaient de tuer un civil et de blesser grièvement une femme. Pendant que le gendarme auxiliaire se mettait à la poursuite de l'un des trois militaires, Charrier s'efforçait d'amener les deux autres au poste de police de la gare, lorsque l'un deux, pour se dégager, lui tira 5 coups de revolver, dont une balle lui traversa le cou, mettant pendant plusieurs jours son existence en danger. (Citation à l'ordre n°38, de la prévôté de l'A.O., du 25 mars 1920.)

**Fichepoil** (Augustin-Eugène-Marie), gendarme à cheval, à Vibraye (Sarthe) : Pendant les événements de Marasch du 4 janvier au 14 février 1920, s'est particulièrement bien conduit, notamment le 21 janvier, lors de l'insurrection qui a éclaté dans cette ville, où il était détaché. A participé à la défense de l'infirmerie de la place et à assurer la surveillance des blessés pendant le retrait de la colonne de Marash sur Islahye, retraite dont la dernière étape, exécutée sous des tourmentes de neige, fut des plus pénibles. (Citation à l'ordre n°8, de l'A.F.L. du 1<sup>er</sup> mai 1920.)